



La transmission des fermes biologiques du Nord-Pas-de-Calais : atouts, freins et perspectives.

Licence professionnelle « Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux »

Rapport de stage



Credit photo : B. Robillard

par Mathilde Stella

Année de soutenance : 2015

**Organismes d'accueil : Cedapas,
Gabnor et Terre de Liens NPDC**

Rapport de stage

présenté pour l'obtention de la Licence Professionnelle
« Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux » de SupAgro Florac

**La transmission des fermes biologiques du
Nord-Pas-de-Calais : atouts, freins et perspectives.**



Credit photo : B. Robillard

par Mathilde STELLA

Année de soutenance : 2015

Mémoire préparé sous la direction de :
Lise Kosmala

Présenté le : 10/09/2015

devant le jury :

Lise Roy
Lise Kosmala
François Konieczky

Organismes d'accueil : Cedapas,
Gabnor et Terre de Liens NPDC

Maître de stage : Michel Huchette

Résumé

La transmission est un domaine prioritaire pour assurer la pérennité des emplois agricoles, d'une agriculture saine et de proximité, et d'un tissu rural dynamique. L'agriculture biologique en plein développement, est aujourd'hui également confrontée au renouvellement des générations sur ses fermes. Ainsi Terre de Liens NPDC, le Cedapas et le Gabnor, œuvrant pour une agriculture durable et alternative au modèle dominant, se sont mobilisés afin de mieux comprendre le processus de la transmission des fermes biologiques en Nord-Pas-de-Calais. Cette étude comportant une phase bibliographique couplée à une enquête auprès d'agriculteurs de plus de 55 ans, permet de mettre en avant les freins économiques et humains auxquels ils sont confrontés. Certains sont de leur ressort, d'autres ne dépendent pas d'eux, mais une volonté de transmettre, de l'anticipation, et un accompagnement adapté peuvent permettre de les surmonter. La mobilisation de tous les acteurs sera néanmoins nécessaire.

Mots clés

Transmission – Agriculture Biologique – Nord-Pas-de-Calais – Etat des lieux

Abstract

Transference is a priority main to secure farmwork, healthy and closeness agricultural with a go-ahead rural area. The developing organic farming is also today confronted with the problem of generation renewal on those farms. So Terre de Liens NPDC, Cedapas and Gabnor working for an alternative and durable farming had summon up together to perfect the knowledge of the transference's process for the Nord-Pas-de-Calais organic's farms. This study includes a bibliography and a survey of farmers over 55 years old, and is able to point out the economical and human's brakes they are confronted with. Some of them are from themselves but other doesn't. However a will of transmission, anticipative's actions and an appropriate management would be able to overcome. The mobilization of the all partners will yet be necessary.

Key words

Transference – Organic farming – Nord-Pas-de-Calais – State of play

Remerciements

Je remercie tout d'abord le Cedapas, Terre de Liens et le Gabnor pour m'avoir donné l'opportunité de réaliser mon stage au sein de leur structure. Et tout particulièrement Audrey Grégoire, Stéphanie Petitcunot, Bertrand Follet et Michel Huchette de m'avoir suivi tout au long de cette étude, ainsi que pour la confiance accordée.

Je souhaite également remercier Axelle Gouthier, dont les nombreux échanges et travaux en communs ont largement permis de me faire avancer dans ma réflexion et mon travail, ainsi que pour l'aide et les encouragements apportés. Je remercie également Samuel Pinaud et William Loveluck pour l'aide accordée.

Un grand merci également à Emilie Lacour et Thibault Debaillieul pour les conseils avisés et relectures, ainsi qu'à toute l'équipe de la Maison des Paysans, pour l'accueil chaleureux.

Enfin je tiens à remercier toutes les personnes ayant collaboré à l'étude que j'ai eu le plaisir de rencontrer, et notamment les agriculteurs qui ont accepté de me faire partager leur réflexion concernant la transmission, ainsi que pour leur accueil et leur patience.

Avant-Propos

Cette étude fait suite à une demande exprimée par le vice-président du Conseil Régional, en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de la ruralité, sur le devenir des fermes biologique de la région, ainsi qu'à l'envie de Terre de Liens, du Cedapas, et du Gabnor, d'avoir des données sur le phénomène de transmission chez les producteurs en agriculture biologique.

Table des matières

Glossaire.....	1
Sigles et acronymes	1
Introduction	2
Contexte	3
1. L'installation / transmission agricole	5
1.1. Définition	5
1.2. Contexte national et régional	6
2. L'agriculture biologique.....	7
2.1. Définition	7
2.2. Contexte nationale et régionale	7
3. La transmission des fermes biologiques.....	8
4. Cadre du stage	8
Démarche	9
1. Missions	9
2. Méthodologie d'enquête	9
2.1. La phase bibliographique	9
2.2. L'enquête auprès des cédants.....	10
2.3. Les enquêtes auprès des organismes professionnels agricoles.....	11
III. La transmission des fermes biologiques du Nord-Pas-de-Calais	12
1. Caractéristiques de l'échantillon.....	12
2. Les caractéristiques des cédants influencent-ils leur transmission ?.....	14
2.1. Les motivations à transmettre en bio dépendent des convictions du cédant	14
2.2. La transmission, reflet de sa propre installation ?	15
3. Quels sont les choix des cédants en matière de transmission ?.....	15
3.1. Les objectifs de transmission	15
3.2. Le choix du repreneur	16
4. Les freins à la transmission.....	17
5. Les atouts et leviers permettant de les surpasser.....	20
6. Les trajectoires et stratégies de transmission	22
7. Ce schéma est-il spécifique aux fermes biologiques ?.....	24
IV. Et demain ?.....	25
1. Perspectives.....	25
1.1. Et si on remettait la transmission « à la mode » ?	25
1.2. L'incitation financière à la transmission, une solution ?.....	27
2. Ouverture.....	28
V. Bilan	28
Conclusion.....	29
Références bibliographiques	30
Table des figures	31
Annexes.....	31

Glossaire

Signalés par un astérisque dans le texte

Cédants : Désigne ici les chefs d'exploitations en phase de transmettre leur ferme dans les dix prochaines années. On utilisera ici ce terme pour qualifier indistinctement les exploitants encore actifs ou déjà retraités.

Fermage : Mode de faire-valoir d'un bien foncier par lequel le propriétaire cède l'usage de ce bien à un locataire (fermier) contre une redevance annuelle fixée lors de l'établissement du bail et qui ne peut varier avec les résultats économiques obtenus par le fermier (*Larousse*)

Parcelle de subsistance : Surface de terre que tout exploitant agricole (propriétaire ou fermier) peut continuer d'exploiter pour ses besoins personnels et familiaux quand il cesse son activité, sans perdre ses droits à la retraite (article L732-39 du code rural).

Pas-de-porte / chapeau : Monétarisation de cession du bail rural. Procédé illégal mais largement pratiqué. Il peut être payé au fermier sortant et/ou au propriétaire.

Porteurs de projet : Toutes personnes engagées dans un processus d'installation, en amont de celle-ci.

Repreneur : Porteur de projet dont l'installation se fera par la reprise d'une exploitation, lorsqu'elle est identifiée.

Sigles et acronymes

AB : Agriculture Biologique

ADASEA : Association Départemental pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

ADARTH : Association de Développement Agricole et Rural Thiérache-Hainaut

CEDAPAS : Centre d'Etude pour le Développement d'une Agriculture Plus Autonome et Solidaire

CF : Cadre Familial.

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

EARL : Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée. Statut que peuvent prendre les exploitations sous forme sociétaire.

GABNOR : Groupement des Agriculteurs Biologiques du Nord Pas de Calais

Ha : Hectares

HCA : Hors Cadre Agricole. Se dit des porteurs de projets non issus du milieu agricole, c'est-à-dire dont la famille n'est pas agriculteur.

HCF : Hors Cadre Familial. Qualifie les installations ou transmissions qui ne sont pas faites dans le cadre familial.

NPDC : Nord-Pas-de-Calais.

OTEX : Orientation Technico-Economique des Exploitations

PRCTA : Programme Régional à la Création et à la Transmission en Agriculture

SAFER : Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAU : Surface Agricole Utile

Introduction

En France comme dans le Nord-Pas-de-Calais, nous pouvons constater une diminution du nombre d'exploitation, entraînant avec elle la disparition d'emplois agricoles et d'une économie rurale. L'agriculture biologique, ne devrait pas être épargnée. La pérennité de ses fermes et surfaces, qui ont mobilisés des moyens importants lors de leur conversion, pose alors question. Face à ce constat Terre de Liens NPDC, le Cedapas et le Gabnor ont choisi de se mobiliser pour mieux comprendre la transmission des fermes biologiques en Région Nord-Pas-de-Calais.

Une étude a donc été réalisée sous forme d'un stage conventionné de 6 mois de fin d'étude en Licence Professionnelle « Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux » de SupaAgro Florac.

Elle a permis, au travers d'enquêtes, de mettre en lumière les difficultés rencontrées par les agriculteurs en phase de transmettre, ainsi que les leviers permettant de les surmonter, et plus globalement les spécificités de la transmission des fermes biologiques.

Dans un premier temps nous nous intéresserons au contexte et au cadre de cette étude, puis nous détaillerons la méthodologie employée pour la réaliser. Viendra ensuite la présentation des résultats et les conclusions que nous pouvons en tirer, et enfin des propositions pour favoriser la transmission des fermes.

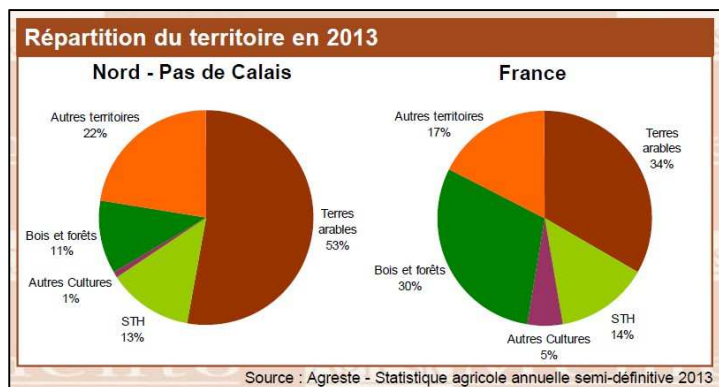


Figure 4 : Répartition du territoire à l'échelle régionale et nationale, Agreste 2013

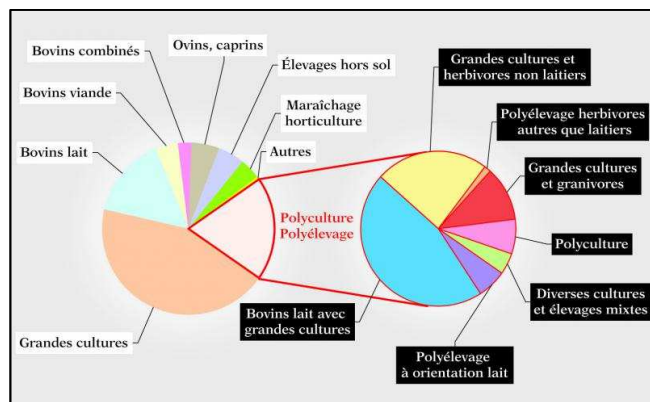


Figure 4 : Répartition des productions du Nord-Pas-de-Calais, Agreste 2013

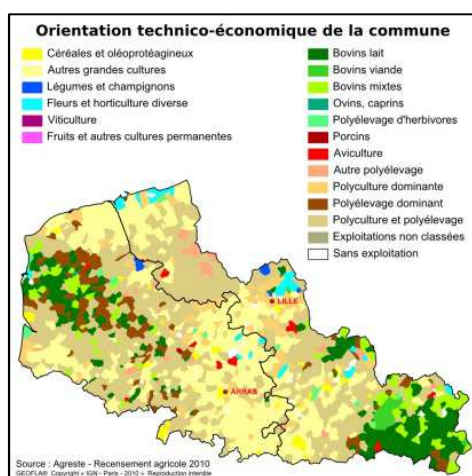


Figure 4 : Otex* à l'échelle communale de la région Nord-Pas-de-Calais, Agreste 2010

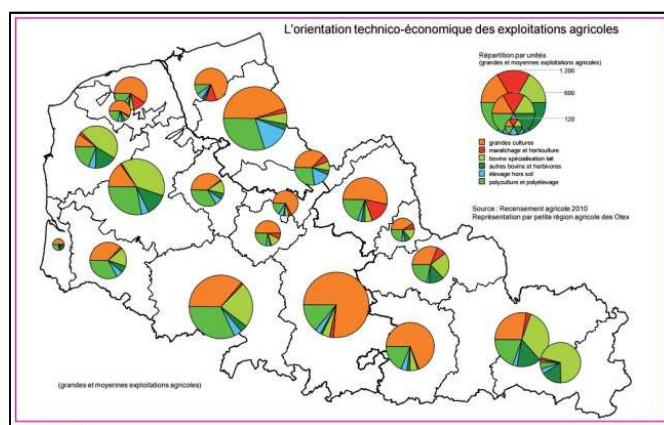


Figure 5 : Otex par petite région agricole du Nord-Pas-de-Calais, Agreste 2010

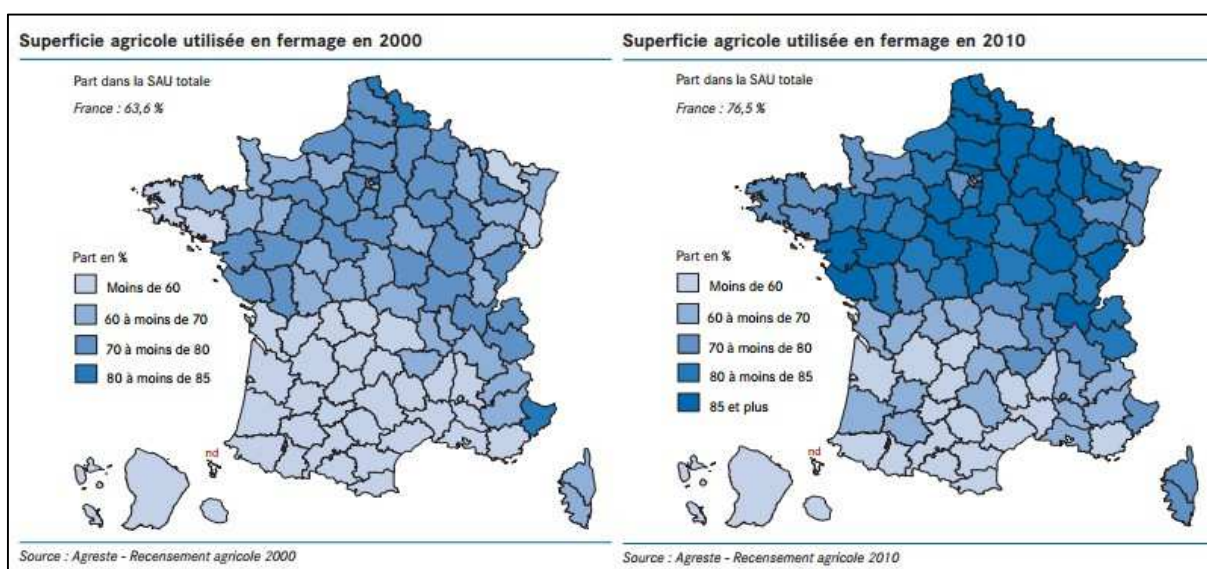


Figure 4 : Evolution des surfaces agricoles utilisées en fermage entre 2000 et 2010, Agreste 2010

Contexte

Le Nord-Pas-de-Calais se caractérise par une densité de population importante (325 habitants par km² contre 115 par km² en France métropolitaine, *source Insee*), un passé minier qui a marqué les paysages, et un maillage d'industrie important, entraînant un très fort taux d'artificialisation : 16,6% classant la région en 2^e position (*Insee 2010*). Mais la région se caractérise aussi par des conditions propices à l'agriculture : un climat océanique, avec des jours de gelée peu nombreux et une insolation faible, ajouté à un relief faible, des nappes alluviales productives, un réseau hydraulique dense et facilement mobilisable, ainsi qu'une couverture limoneuse sur l'ensemble de la région (*J. DUMONT 2012*). Ces conditions pédoclimatiques favorables ont permis le développement de pratiques agricoles en région, et ce depuis l'antiquité. Aujourd'hui la SAU* représente 813 000 hectares soit 66% du territoire (*cf figure 1*) contre 49% du territoire en France métropolitaine (*Insee 2013*). Le Nord-Pas-de-Calais concentre 3% des actifs agricoles français, alors qu'elle n'occupe que 2,3% du territoire. Cela s'explique par son dynamisme agricole et agro-alimentaire important.

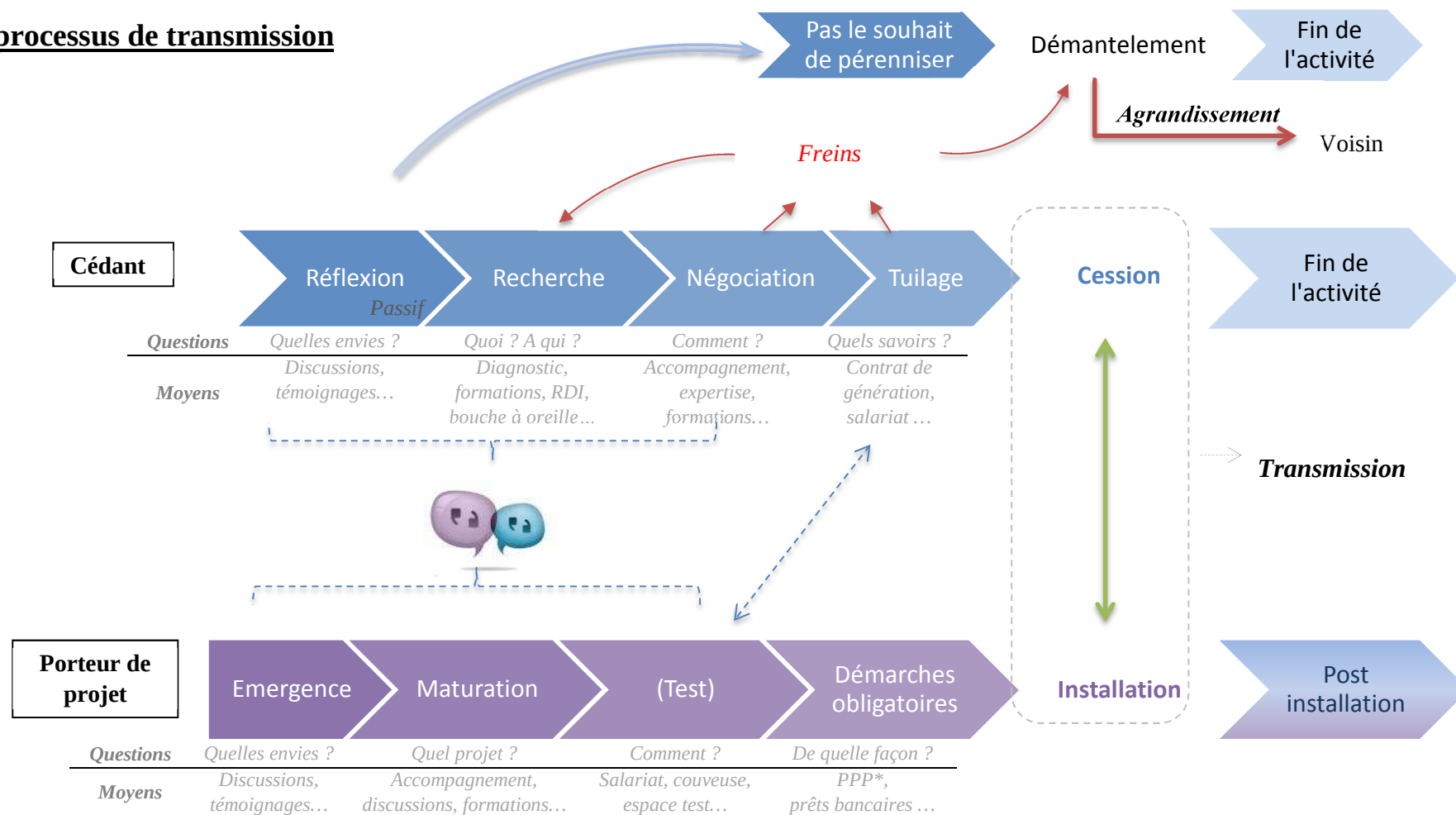
Du fait de conditions favorables à ces productions, les exploitations sont principalement orientées « grandes cultures », « bovin lait » et « polyculture-élevage » (*cf figure 2*). Le Nord-Pas-de-Calais est notamment leader sur le marché de la pomme de terre, contribuant à 32% de la production française. La production laitière n'est pas en reste, le Nord-Pas-de-Calais portant le titre de 5^e région laitière. Cette production se concentre notamment sur deux grandes zones d'élevage qui se distinguent à l'ouest et l'est de la région, respectivement le Boulonnais et l'Avesnois. Alors que les grandes cultures se concentrent particulièrement dans l'Artois, la région agricole la plus spécialisée, et la côte nord de la région. La polyculture-élevage fait office de transition entre ces différentes entités (*cf figures 3 et 4*).

La région se caractérise également par son dynamisme para-agricole. L'agro-industrie a un poids particulièrement important représentant 5,5% du marché français (*Insee 2012*). Cela se traduit par 2000 établissements qui emploient 41 000 personnes (4^e rang national). Le tissu d'organisme professionnel est également très dense, et dans tous les domaines : accompagnement, suivi technique, prestations, groupement... A titre d'exemple, 87% des exploitations font appel à des prestataires externes, à des entreprises de travaux agricoles ou à une CUMA (*Agreste 2010*).

Un autre trait de caractère de la région est le coût de l'accès au foncier : le taux de fermage* y est très élevé : 87,9%, alors que la moyenne nationale est de 76,5%. Ce taux élevé est en augmentation (*cf figure 5*) et s'explique par une tradition fermière marquée dans les régions du Nord, où les locataires ne manifestent pas le souci d'accéder à la propriété (*J.P. JESSENNE 1983*). Ce fermage a engendré un phénomène important bien que non légal, le pas-de-porte*, qui conditionne le droit d'accès au bail (peu d'études ont été réalisées sur le sujet, mais une étude post-doctorale portée par Terre de Liens et le laboratoire de Clersé – Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques – tente de mettre à jour son fonctionnement). Il serait lié aux primes d'expropriation liées à l'urbanisation, à la proximité avec la Belgique où le foncier est beaucoup plus cher, et couplé à des DPU à l'hectare relativement élevés. Une autre difficulté d'accès au foncier est la concurrence sur le marché foncier : le prix des terres libres d'occupation en région va de 6000 à 15000€/ha (+30% en 5 ans) alors que la moyenne nationale est de 5750€/ha. Cette concurrence foncière couplée à des conditions pédo-climatiques favorables entraînent une agriculture régionale productive et compétitive.

Pourtant dans ce contexte agro-industriel important, des agricultures alternatives comme l'agriculture biologique, tentent de trouver leur place, de se développer, et de **perdurer au-delà des générations**.

Le processus de transmission



Rq : Ces étapes ne sont pas forcément effectuées de façon linéaire, de très nombreux retours en arrière sont généralement faits.

Figure 6 : Le processus de transmission

1. L'installation / transmission agricole

1.1. Définition

L'installation est la démarche que réalisent les porteurs de projets* pour devenir exploitant agricole. C'est une étape obligatoire pour débiter sa carrière. Elle comprend des temps de réflexion, de formation, la recherche ou non de terre ou d'une structure à reprendre et de démarches administratives, communément appelées le parcours à l'installation.

La transmission, à laquelle nous nous attacherons plus particulièrement dans cette étude, est la démarche qui survient en fin de carrière, lorsque l'agriculteur s'apprête à cesser son activité, généralement dans le cadre d'un départ en retraite. Il peut alors transmettre tout ou partie de son outil de travail à un porteur de projet, jusqu'à l'installation de ce dernier (*cf figure 6*). Contrairement à l'installation, la transmission n'est quant à elle pas systématique.

« La transmission est en effet un processus multiforme qui recoupe au moins quatre types de projets : un projet technique (englobant le matériel, la main-d'œuvre, le cheptel et les stocks), un projet entrepreneurial (concernant les droits à produire, les contrats, les éventuelles marques), un projet patrimonial (pour ce qui est du foncier et des bâtiments) [Gambino, Leisney, Lert - coord., 2012] et un projet professionnel (centré autour de la connaissance du lieu, des savoir-faire et pratiques). » A. BAYSSE-LAINE 2013

La transmission peut s'effectuer en « cadre familial » (CF*) si le repreneur est un descendant. C'est le schéma traditionnel. Mais si elles restent encore minoritaires, les installations et transmissions « hors cadre familial » (HCF*) se développent : 10 % en 1970, 15 % en 1993 ils représentent aujourd'hui 1/3 des installations en France comme dans le Nord-Pas de Calais (CNASEA, 2004 et JA/MRJC, 2013). Selon l'ASP, si cette évolution se poursuit, 30% des agriculteurs en 2020 seront HCF. Dans cette catégorie sont compris les personnes qui ne sont pas issus du milieu agricole, communément appelés « Hors Cadre Agricole » (HCA*). L'entrée dans la profession de ces jeunes devient d'ailleurs une nécessité, car la population agricole ne suffit plus aujourd'hui à se renouveler seule (BARTHEZ 1999).

De façon générale, les grandes étapes d'une transmission sont :

- La **réflexion** : Elle peut débiter une dizaine d'année avant comme un an à peine avant la cessation d'activité. La durée de la réflexion est propre à chacun, et dépend de nombreux facteurs : la capacité du cédant à en parler, l'attente de la décision d'un enfant... Pour réussir une transmission/installation, les organismes professionnels conseillent de débiter la réflexion 5 à 10 ans à l'avance. Certains disent même que la transmission devrait se réfléchir dès l'installation !
- La **recherche** : Après avoir muri son projet de transmission (devenir de la ferme, profil du repreneur, reprise demandée...), le cédant fait estimer sa ferme et cherche un repreneur (spécifique aux transmissions HCF). Il y a parfois une phase d'accompagnement par des organismes, proposant des diagnostics, formations, etc.
- La **négociation** : Quand le repreneur est identifié, le cédant et lui se mettent d'accord sur ce qui sera transmis et négocient les détails.
- Le **tuilage** : Etape fortement conseillée par les structures d'accompagnement, c'est un temps où le cédant et le repreneur travaillent tous deux sur l'exploitation. Elle permet de passer le flambeau en douceur, de permettre la confiance entre les deux individus. On note à cette étape la transmission du savoir.

Mais il est également possible que l'agriculteur cesse son activité sans transmettre. Il démantèle alors son outil et cède ses terres à des agriculteurs déjà en place pour renforcer leur propre structure. C'est ce qu'on appelle une ferme qui « part à l'agrandissement » (*cf figure 6*). Inversement il est possible qu'une transmission permette plusieurs installations.

Tableau 1 : Evolution nationale et régionale du nombre d'exploitation et de la SAU entre 2010 et 2013

		2010	2013	Evolution entre 2010 et 2013
France	Nombre d'exploitations	491 000	452 000	-8%
	SAU totale (ha)	27 713 000	27 623 000	0%
	SAU moyenne (ha)	56	61	+8%
Nord-Pas-de-Calais	Nombre d'exploitations	13 500	12 700	-6%
	SAU totale (ha)	817 000	813 000	-1%
	SAU moyenne (ha)	61	65	+6%

(sources : Insee et Agreste – Recensement agricole de 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013)

Figure 7 : Pyramide des âges des chefs d'exploitation au Nord-Pas de Calais, Agreste 2010

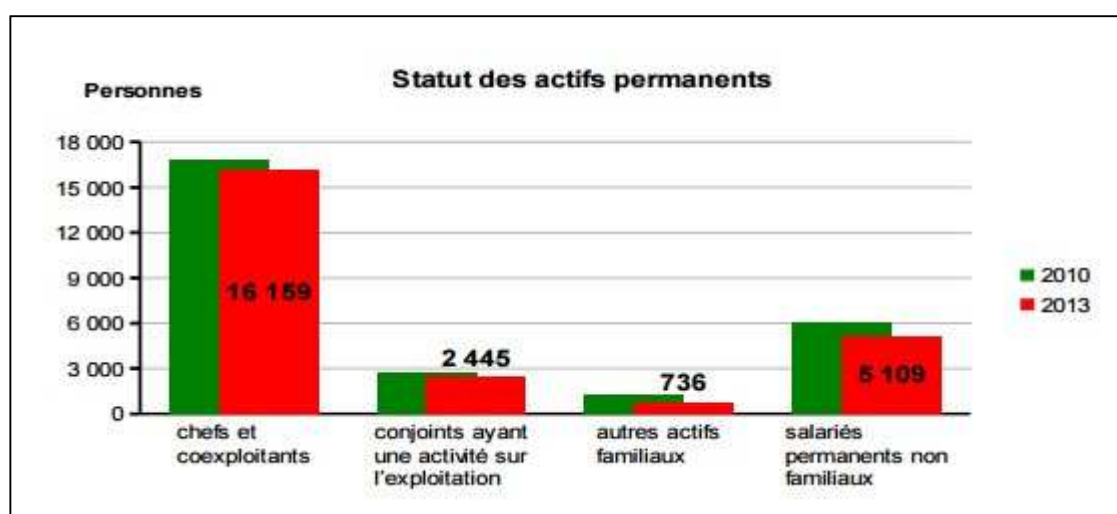
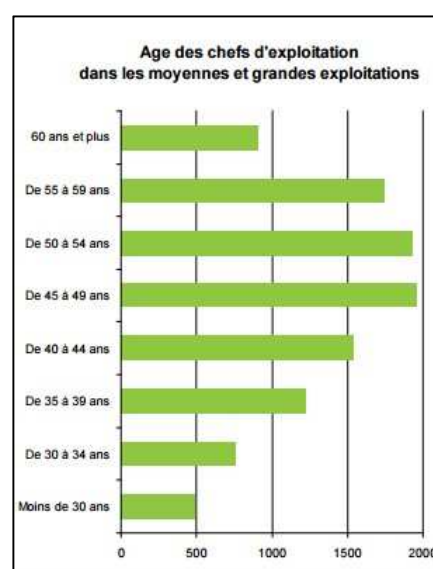


Figure 8 : Statuts des actifs, Agreste 2013

1.2. Contexte national et régional

En France, 450 000 exploitations ont été recensées en 2013. Soit 8% de moins qu'en 2010. On enregistre donc une baisse de -3% par an, soit la disparition de 13 000 exploitations chaque année. Or, dans le même temps, la SAU a quant à elle baissé de 0,3%, là où la taille moyenne des exploitations augmentait de 8% (cf *tableau 1*).

On constate donc un processus de disparition des fermes, et d'agrandissement de celles qui perdurent. Le Nord-Pas-de-Calais n'échappe pas au phénomène : 260 exploitations disparaissent chaque année, soit une baisse de 6% entre 2010 et 2013, alors que la SAU a baissé elle de 1%. Entre 2000 et 2010, c'était déjà 25% des fermes de la région qui ont disparu (*Agrete 2013*). En effet, on ne compte qu'une installation pour trois départs en retrait. Or 45% des exploitants agricoles français ont plus de 50 ans (*Agrete 2010*) et il en est de même au Nord-Pas de Calais (cf *figure 7*). Il est donc réellement urgent d'intervenir.

Le non renouvellement de la population agricole et l'agrandissement des fermes a plusieurs conséquences. Tout d'abord la perte d'emploi agricole : la main d'œuvre agricole baisse de 3% par an, c'est ainsi 870 emplois qui disparaissent dans la région chaque année, dont 240 chefs d'exploitation ou co-exploitants ! Aucune catégorie d'actifs n'échappe à cette baisse (cf *figure 8*).

De plus, l'agrandissement des exploitations entraînent une augmentation des capitaux. En effet l'agrandissement se définit par un foncier plus élevé qui, étant donné sa valeur dans le Nord-Pas-de-Calais, engendre un capital plus conséquent. L'agrandissement de la surface d'une exploitation a également pour conséquence une mécanisation plus importante, et ainsi des charges de matériel plus grandes. Ces capitaux élevés deviennent de plus en plus difficile à reprendre pour une personne souhaitant s'installer. L'endettement à l'installation peut donc devenir conséquent, voir même problématique. Des porteurs de projets se voient refuser l'installation par les cédants faute de capacités financières capable de concurrencer les exploitants voisins souhaitant renforcer leur propre exploitation. Et quand le cédant accepte de favoriser le porteur de projet, il n'est pas pour autant assuré que les organismes financiers accepteront sa demande de prêt. Quand le jeune agriculteur arrive tout de même à passer outre ces freins, il n'est pas pour autant à l'abri d'avoir des difficultés à rembourser son emprunt. L'agrandissement des fermes, et ainsi l'augmentation des capitaux, est donc un frein à la transmission des exploitations, un phénomène qu'il est urgent d'enrayer si le souhait est au maintien des emplois agricoles.

Or jusqu'ici les politiques elles-mêmes étaient propices à l'agrandissement, permettant la concentration des moyens de production, et ainsi l'apparition des « fermes-usines ». Et si l'installation est un sujet qui revient régulièrement sur la table, la transmission elle n'est que rarement ou seulement évoquée. On constate ainsi un manque d'accompagnement, de réglementation et de volonté politique concernant la transmission. On observe toutefois une prise de conscience nouvelle, même si l'émergence est particulièrement lent et en deca des enjeux actuels.

De plus, les organismes souhaitant réagir ont du mal à intervenir du fait de transactions hors dispositif d'encadrement, comme les transmissions en société, amenées à se développer : si le statut individuel reste pour le moment majoritaire en France (52%), les formes sociétaires augmentent (EARL passent de 24,5 à 27%). 3 grandes fermes sur 10 sont sous forme individuelle, contre 8 sur 10 pour les petites et moyennes. Mais on constate également un manque de transparence de l'information : il est très difficile d'avoir accès à des bases de données, car les structures communiquent très difficilement entre elle.

Ainsi on observe des cédants qui ne transmettent pas, des porteurs de projet qui ne peuvent pas reprendre, des structures mal organisées, du fait d'une volonté politique quasi-absente. Qu'en est-il dans l'agriculture biologique ?

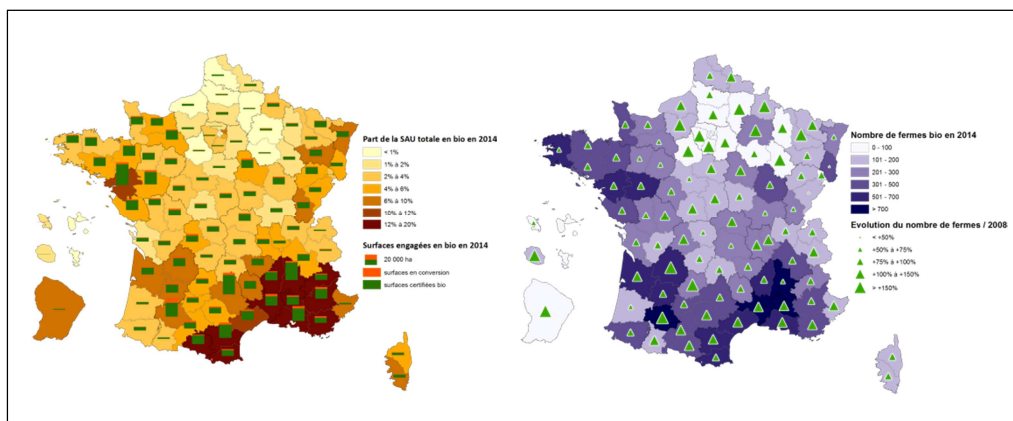


Figure 9 : Chiffre et dynamique des exploitations et surfaces bio, Agence bio 2014

Nb. Producteurs 2014		Surfaces bio + conversion 2014		Surfaces bio 2014		Part dans la SAU totale 2014		Nb. Operateurs aval 2014	
RHONE-ALPES	2 941	MIDI-PYRENEES	145 686	MIDI-PYRENEES	120 750	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	15,43%	RHONE-ALPES	1 582
MIDI-PYRENEES	2 933	PAYS DE LA LOIRE	115 656	PAYS DE LA LOIRE	103 932	LANGUEDOC-ROUSSILLON	11,31%	ILE-DE-FRANCE	1 365
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2 799	LANGUEDOC-ROUSSILLON	99 976	RHONE-ALPES	86 063	RHONE-ALPES	6,81%	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	1 250
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	2 583	RHONE-ALPES	95 740	LANGUEDOC-ROUSSILLON	85 644	MIDI-PYRENEES	6,41%	BRETAGNE	1 050
AQUITAINE	2 428	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	94 987	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	80 108	CORSE	6,33%	PAYS DE LA LOIRE	984
PAYS DE LA LOIRE	2 090	BRETAGNE	69 406	BRETAGNE	63 013	ALSACE	5,60%	AQUITAINE	856
BRETAGNE	1 890	AQUITAINE	63 665	AQUITAINE	54 028	PAYS DE LA LOIRE	5,52%	LANGUEDOC-ROUSSILLON	838
AUVERGNE	996	BASSE-NORMANDIE	50 272	AUVERGNE	44 790	FRANCHE-COMTE	5,48%	MIDI-PYRENEES	797
BOURGOGNE	906	AUVERGNE	50 252	BASSE-NORMANDIE	44 528	AQUITAINE	4,68%	NORD-PAS-DE-CALAIS	521
POITOU-CHARENTES	890	BOURGOGNE	49 677	BOURGOGNE	42 874	BRETAGNE	4,22%	CENTRE	458
BASSE-NORMANDIE	881	POITOU-CHARENTES	44 388	POITOU-CHARENTES	37 060	BASSE-NORMANDIE	4,20%	ALSACE	416
CENTRE	844	CENTRE	42 135	CENTRE	35 550	LIMOUSIN	3,78%	POITOU-CHARENTES	404
LIMOUSIN	627	LORRAINE	39 724	LORRAINE	34 522	LORRAINE	3,49%	BOURGOGNE	371
ALSACE	591	FRANCHE-COMTE	36 390	FRANCHE-COMTE	33 183	AUVERGNE	3,45%	BASSE-NORMANDIE	305
FRANCHE-COMTE	537	LIMOUSIN	31 543	LIMOUSIN	25 980	BOURGOGNE	2,82%	AUVERGNE	275
LORRAINE	518	CHAMPAGNE-ARDENNE	21 028	ALSACE	17 336	POITOU-CHARENTES	2,59%	FRANCHE-COMTE	256
CHAMPAGNE-ARDENNE	478	ALSACE	18 880	CHAMPAGNE-ARDENNE	17 133	OUTRE-MER	2,37%	LORRAINE	249
NORD-PAS-DE-CALAIS	296	CORSE	10 698	CORSE	9 887	CENTRE	1,82%	PICARDIE	243
CORSE	286	PICARDIE	10 359	PICARDIE	8 988	ILE-DE-FRANCE	1,68%	CHAMPAGNE-ARDENNE	239
OUTRE-MER	269	ILE-DE-FRANCE	9 574	ILE-DE-FRANCE	8 018	CHAMPAGNE-ARDENNE	1,37%	HAUTE-NORMANDIE	209
PICARDIE	259	HAUTE-NORMANDIE	7 765	HAUTE-NORMANDIE	7 103	HAUTE-NORMANDIE	1,00%	LIMOUSIN	150
HAUTE-NORMANDIE	217	NORD-PAS-DE-CALAIS	7 527	NORD-PAS-DE-CALAIS	6 856	NORD-PAS-DE-CALAIS	0,92%	CORSE	49
ILE-DE-FRANCE	207	OUTRE-MER	3 014	OUTRE-MER	2 811	PICARDIE	0,78%	OUTRE-MER	52
TOTAL France	26 466	TOTAL France	1 118 342	TOTAL France	970 159	TOTAL France	4,14%	TOTAL France	12 919

Source: Agence Bio / OC ; Agreste 2014

Figure 10 : Classement régionaux selon les chiffres de la bio, Agence bio 2014

Tableau 2 : Dynamique des exploitations biologiques du Nord-Pas-de-Calais

2013 : 286 exploitations biologiques

Somme - Compte	Données							
Activité principale bio	Conversion	Installation	Juridique (+)	Juridique (-)	Déconversion	Arrêt-Activité	Retraite	Total Résultat
Arboriculture	2							2
Autres élevages	1	1	1					3
Bovins Lait	1	1				-1	-2	-1
Bovins Viande	3							3
Maraîchage	4	6	1				-4	4
Polyculture	3					-1	-1	0
Poules Pondeuses	1	1		-1				1
Production végétale spécialisée	1	1				-1	-3	-2
Total Résultat	16	10	2	-1	-3	-8	-6	10

2014 : 296 exploitations biologiques

(Source : Gabnor, observatoire régional de l'agriculture biologique, 2015)

2. L'agriculture biologique

« En une soixantaine d'années, l'agriculture bio est progressivement passée d'une position marginale à une question centrale de société. C'est la démarche la plus aboutie pour la protection de l'environnement, de la biodiversité et du bien-être animal, ce qui lui confère un statut particulier et des bases solides pour l'avenir. »
Agence bio

2.1. Définition

L'agriculture biologique (AB) est définie par l'Agence bio comme « un système global de gestion agricole et de production alimentaire qui allie : les meilleures pratiques environnementales, un haut degré de biodiversité, la préservation des ressources naturelles, l'application de normes élevées en matière de bien-être animal et une méthode de production respectant la préférence des consommateurs à l'égard de produits obtenus grâce à des substances et produits naturels » (Agence bio, 2013). Mais l'agriculture biologique est avant tout définie par un cahier des charges européen, qui exclut notamment l'élevage hors sol, l'utilisation d'OGM, de produits de synthèse et limite les intrants. Loin d'être un retour vers des pratiques ancestrales, l'AB appelle à des techniques alternatives innovantes. Elle est notamment reconnue pour ses bienfaits sur la biodiversité, le respect du vivant, la qualité de l'eau et des sols (MAEVAU 2014). Mais au-delà des aspects environnementaux et du simple respect du cahier des charges, les organismes de développement de l'agriculture biologique et ses défenseurs, essayent de l'inscrire dans une démarche de développement durable et revendique une dimension éthique et sociale : permettre aux producteurs de vivre de leur travail, être transparent envers le consommateur, respecter la santé de tous et offrir une alimentation de qualité, etc.

Les fermes en agriculture biologique se caractérisent par une main d'œuvre plus élevée et une SAU plus petite (la plus-value à l'hectare étant plus importante), sauf pour les élevages laitiers où on observe +8% de la SAU. (cf tableau ci-dessous)

	Conventionnel	Bio
SAU (ha)	99	107
Unité de main d'œuvre	2,1	2,3
Lait produit par vache (l/VL)	6 547	5 162
EBE (€)	63 584	93 254

(source : étude nationale intitulée « Cedabio » comparant 96 fermes laitières française sur les saisons 2008 et 2009)

2.2. Contexte nationale et régionale

La France compte 24 466 exploitations en agriculture biologique. Soit 4,14% de la SAU nationale. Mais si les fermes bio représentent 5,6% des exploitations françaises, elles représentent plus de 7% de l'emploi agricole. (Agence bio, 2014). Le Grenelle de l'environnement fixe un objectif de 20% des surfaces en agriculture biologique d'ici 2020.

Pourtant 0.9% de la SAU du Nord-Pas-de-Calais est en bio, soit 296 exploitations (cf figure 9). Cette part de la SAU extrêmement faible vaut au Nord-Pas-de-Calais l'avant dernière place au classement régional (cf figure 10). Cependant le chiffre augmente d'année en année (cf tableau 2). Néanmoins on peut constater qu'entre 2013 et 2014, pour 26 installations et conversions on observe 8 fermes non transmises (arrêt d'activité). La dynamique est donc positive, mais pourrait l'être d'autant plus si les fermes biologiques étaient reprises. D'autant qu'à l'installation ou la conversion, les fermes biologiques sont soutenues par les politiques publiques. Il est donc important que cet effort collectif ne soit pas vain.

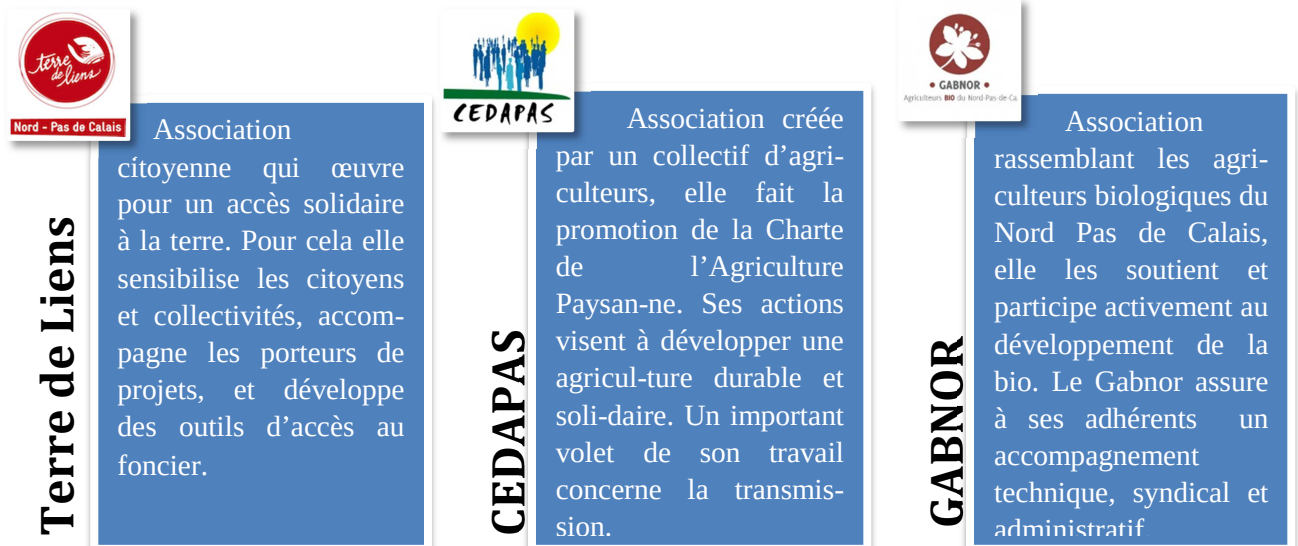
3. La transmission des fermes biologiques

Si l'installation et la conversion en agriculture biologique font l'objet d'aide et de soutien, il n'en est pas de même pour la transmission. Si dans les structures d'accompagnement on retrouve bien souvent des professionnels en charge de l'installation ou de la conversion, rares sont ceux chargés de la transmission. Cela s'explique en partie par les logiques de capitalisation. Mais les pionniers de l'agriculture biologique atteignent désormais l'âge de la retraite, et il est aujourd'hui grand temps de se questionner sur nos souhaits en terme de pérennité de ses fermes. Au niveau national, le Plan Ambition Bio 2017, dont l'axe d'action 1.3 est notamment intitulé « *des outils pour maintenir des terres déjà en bio et favoriser l'accès au foncier pour les producteurs bio* » est un des premiers programmes à prendre en compte cette thématique. En région, des structures ont déjà commencé à se pencher sur la question et ont pris des initiatives, notamment la réalisation d'étude (par exemple A. BAYSSE-LAINÉ 2013 pour la Picardie et E. BATOT 2014 pour l'Alsace). Mais cette thématique en plein développement est encore trop peu abordée en comparaison des enjeux auxquels elle fait face : la pérennité d'une agriculture respectueuse des hommes et de son environnement, la création et le maintien d'emploi, la dynamique des filières agricoles françaises, le développement d'une nouvelle économie...

En Nord-Pas-de-Calais, si des données sur la transmission ou l'AB sont disponibles, rien n'est disponible spécifiquement sur la transmission des fermes biologiques. Cette étude sera donc la première en région.

4. Cadre du stage

Ainsi sollicitée par le vice-président de la Région, Terre de Liens s'est questionnée avec le CEDAPAS* et le GABNOR* sur le devenir des fermes biologiques du Nord-Pas-de-Calais. Ces trois structures partenaires sont membres du réseau InPPACT*. Ce collectif régional est une déclinaison du réseau national, et rassemble en Nord-Pas-de-Calais 12 associations œuvrant pour une agriculture alternative, qui se veut être durable. Ces associations se regroupent sur des pôles thématiques, dont celui de la transmission, avec les associations Terre de Liens, le Cedapas, et le Gabnor.



Problématique :

Quels sont les atouts et les freins à la transmission des fermes biologiques du Nord-Pas-de-Calais ? Et quelles perspectives ?

La présente étude devra donc permettre de répondre à cette problématique. En effet la finalité est de mieux comprendre le processus de la transmission de ces fermes, qui permettra par la suite d’agir contre le phénomène de disparition des fermes et d’agrandissement des autres, pour le maintien des exploitations et surfaces en bio, et pour permettre un meilleur accompagnement des cédants.

Démarche

1. Missions

Pour répondre au mieux à cette problématique, cette étude va donc :

- 1) Faire l’état du contexte actuel sur la transmission des fermes biologiques du Nord-Pas-de-Calais
- 2) Comprendre les freins économiques et humains à la transmission de ces fermes
- 3) Faire l’état des actions déjà mises en place pour y remédier, ou des pistes de solutions qui pourraient être envisagées.

Pour cela, l’étude comporte trois grandes parties :

- une **recherche bibliographique** afin de mieux comprendre le contexte de l’agriculture biologique et de la transmission en Nord-Pas-de-Calais
- une **enquête** auprès de cédants en agriculture biologique allant rentrer ou ayant été dans une phase de transmission, pour comprendre les difficultés et facilités qu’ils rencontrent lors de cette étape
- une phase de **recherche de solutions** existantes ou pouvant être envisagées pour pallier aux freins identifiés, et ainsi favoriser la transmission des fermes biologiques.

Par soucis d’organisation, cette étude de 6 mois a donc été structurée selon un planning prévisionnel (*cf annexe n°1*). Le comité de pilotage s’est réunis tous les mois pour faire le point sur l’avancement du projet.

2. Méthodologie d'enquête

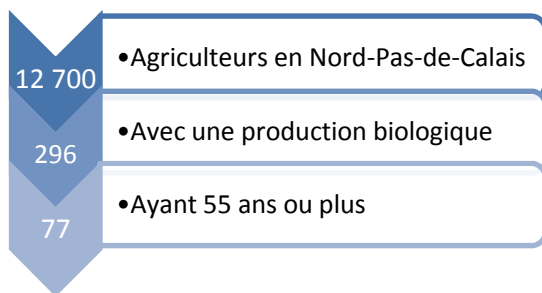
2.1. La phase bibliographique

La recherche bibliographique a dans un premier temps porté sur le contexte agricole de la région, d’abord de façon générale, puis plus particulièrement sur le thème de la transmission et de l’agriculture biologique. Pour cela nous nous sommes appuyés sur des données scientifiques (recensement agricole, etc), des publications littéraires (*cf bibliographie*) mais aussi et surtout sur les travaux effectués en région, notamment par les structures qui portent cette étude. C’est en croisant les regards des techniciens, animateurs et administrateurs de ces structures que nous avons pu avoir une meilleure compréhension de la situation de cette thématique en région. Comme il n’existe pas de référence concernant la transmission spécifiquement des fermes biologiques en Nord-Pas-de-Calais, nous nous sommes tournés vers des études similaires effectuées dans d’autres régions, notamment en Picardie, dont le contexte agricole est très proche. Pour avoir connaissance de ces études, nous avons pris contact avec différentes structures œuvrant sur la transmission ou l’agriculture biologique. Des échanges avec des étudiants ou chercheurs dont l’objet d’étude avait des points communs avec le mien a notamment permis d’avoir une vision plus globale de la situation, et de mieux comprendre certaines spécificités du sujet. Enfin, après une compréhension « théorique » de la thématique, nous nous sommes confrontés à des exemples, en échangeant avec des agriculteurs en voie de transmission. Cette recherche s’est par la suite poursuivie tout au long de l’étude, par des lectures, mais également en participant à des portes ouvertes, ou encore par des échanges avec des personnes ressources.

2.2. L'enquête auprès des cédants

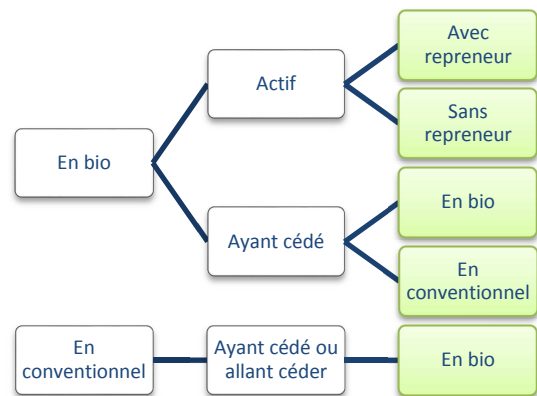
Construction de l'échantillon et de la base de données

Pour mieux comprendre les freins et atouts à la transmission, outre la littérature, une phase d'enquête sur le terrain est indispensable. L'objectif étant de comprendre le devenir des fermes biologiques, ma population de départ était les producteurs¹ bios : 296 dans le Nord-Pas-de-Calais en 2014. La réflexion à la transmission débute généralement une dizaine d'année avant la retraite, que nous avons estimée à 65 ans en moyenne. Un deuxième critère pour définir l'échantillon a donc été l'âge : le Gabnor a pu fournir une liste des agriculteurs bio de la région de plus de 55 ans, au nombre de 77.



Remarque : n'ont pas été comptabilisés car n'apparaissent pas sur la liste : les agriculteurs dont la date de naissance est inconnue, et les agriculteurs retraités (dont certains ont été rajoutés ensuite).

Ce listing comportait le nom de la structure et du producteur, ses coordonnées, la zone géographique et la production. Un premier travail a été de mettre à jour cette base de données (qui ne peut pas être publiée ici pour des raisons de confidentialité) avec les informations collectées auprès des structures, d'internet (dont le site www.societe.com) et de rencontre. Puis de trier par typologie schématisée de la façon suivante →



Le groupe des agriculteurs conventionnels ayant ou allant cédé en bio n'est pas tiré de la liste initiale fournie par le Gabnor, mais de noms rajoutés à dire d'acteurs, afin d'avoir des cas de transmission/conversion. Cette typologie permet, en ayant des agriculteurs à toutes les étapes du processus de transmission, d'isoler les freins qui seront observés à chacune d'elle (*cf figure 6*) et de mieux comprendre les logiques qui interviennent.

Au vue du temps imparti, l'objectif était de réaliser une trentaine d'entretiens. Pour choisir parmi les 77 noms, l'échantillon a été construit dans un souci de représentativité : les critères étant la production, et la zone géographique, en se basant sur les chiffres de la population agricole bio du Nord Pas de Calais (*cf annexe n°2*).

Construction du questionnaire

Le choix a été fait de diriger les entretiens de façon semi-directive, afin de collecter des données qualitatives, car la transmission comprenant une part importante de sociologie, mais tout de même comparable. La trame d'enquête n'a donc pas été réfléchi directement pour le cédant, mais plutôt pour l'enquêteur : les questions

¹ Seuls les chefs d'exploitations sont pris en compte, mais ici nous les nommerons indistinctement « agriculteurs », « producteurs » ou « cédants »

sont celles auxquelles il doit être capable de répondre à la fin de l'entretien. C'est à lui d'adapter ses questions au discours de son interlocuteur, car chaque situation est unique, afin de recueillir toutes les informations pour la comprendre au mieux.

Deux trames d'enquêtes ont été créées (*cf annexe n°3*), selon si l'agriculteur a déjà cédé ou non, mais les deux sont construites de la même façon : une partie sur les caractéristiques du cédant et de l'exploitation afin de comprendre le contexte (et parce que la transmission étant un sujet sensible, il est préférable de commencer par aborder un sujet que le cédant maîtrise bien et sur lequel il est à l'aise : sa ferme). Ensuite sont abordés les motivations bio du cédant, puis sa réflexion et ses démarches concernant la transmission, le repreneur etc, le contexte social, et son ressenti.

Dans les faits ces parties n'ont absolument pas été abordées dans l'ordre et de cette façon, mais selon le cheminement du discours du cédant. Pour être rigoureux, il aurait fallu un questionnaire par catégorie de cédant selon la typologie utilisée dans la base de données. Mais là encore les questionnaires précédents et de l'adaptation de la part de l'enquêteur ont été aussi pertinents.

Les questionnaires ont été construits avec Axelle Gouthier, en stage à Terre de Liens sur le foncier agricole de la métropole lilloise, car nos échantillons se recoupaient. Ainsi un compte rendu effectué par l'une pouvait être utilisé indistinctement pour l'une ou l'autre étude.

Déroulement des entretiens et l'analyse

Chaque entretien était précédé d'un contact téléphonique, afin de présenter l'étude, les structures qui la coordonnent et prendre le rendez-vous. Les entretiens durent en moyenne 1h30. Ils pouvaient parfois être enregistrés pour faciliter la prise de note et recueillir le témoignage de la façon la plus juste. Chaque entretien donnait ensuite lieu à un compte rendu (*cf annexe n°4*). Il a été construit de sorte à pouvoir prendre en compte toutes les données, tout en permettant de comparer les situations entre elles.

Ces entretiens ont été analysés quantitativement de façon succincte en comparant les caractéristiques dans un tableur (*cf annexe n°5*), puis de façon qualitative en regroupant les citations par thématiques (*cf annexe n°6*). Un biais ici a été l'impossibilité d'avoir les dires de chaque agriculteur pour chaque sujet. D'autant que les cédants n'ont pas forcément un avis tranché sur tout.

Les entretiens téléphoniques

Les délais ne permettant pas de prospecter tous les agriculteurs de la base de données, il a été décidé de compléter les entretiens physiques par des téléphoniques. Ces derniers ne devaient pas excéder une vingtaine de minutes pour pouvoir en faire plusieurs dans la journée sans trop accaparer l'interlocuteur, et permettre de comprendre la situation globale de l'agriculteur (*cf annexe n°3*). Ces entretiens devaient notamment permettre de faire une analyse statistique sur l'ensemble des 77 cédants, afin d'avoir une vision plus objective du contexte régionale.

2.3. Les enquêtes auprès des organismes professionnels agricoles

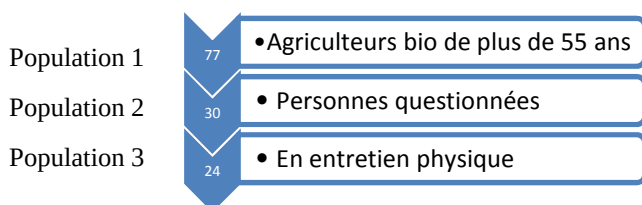
Une fois ce travail réalisé, l'objectif était de chercher les outils capables de permettre d'atténuer les freins et de renforcer les atouts observés pour chaque transmission. Pour cela il a été choisi de se tourner vers les structures ayant des missions pouvant influencer sur la transmission, de prime abord le Conseil Régional à l'origine de certains questionnements de l'étude, la SAFER*, la Chambre d'Agriculture... Afin de leur confronter les problématiques identifiées, d'évaluer leur marge d'actions pour y remédier, et de faire l'état des solutions qu'elles proposent déjà. Il a également été décidé de regarder du côté des coopératives. En effet ces dernières commencent à se questionner sur la transmission, et certaines ont déjà commencées à mettre en place des programmes d'actions. Elles ont un lien

direct et privilégié avec les agriculteurs, et sont donc peut-être une clé pour favoriser l'installation/transmission. Mais la recherche des moyens d'actions possibles passe aussi par la prospection des situations de transmissions dites « innovantes » afin de comprendre comment des moyens jusqu'alors non ou peu utilisés ont pu favoriser une transmission, et s'ils peuvent être transposés à d'autres situations. Cette recherche des solutions aux freins à la transmission ne se veut pas exhaustive, mais doit permettre de donner des pistes de réflexions à de futurs travaux.

III. La transmission des fermes biologiques du Nord-Pas-de-Calais

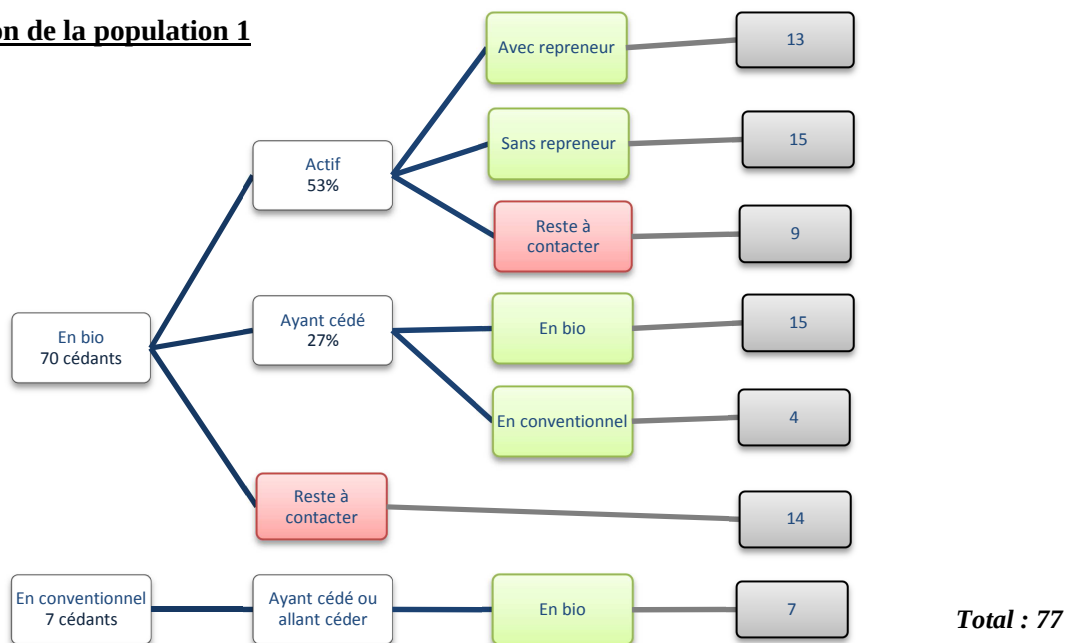
1. Caractéristiques de l'échantillon

Sur l'ensemble des 77 agriculteurs, 53 ont été démarchés (les 24 restant seront contactés ultérieurement à ce rapport). Parmi ces 53 personnes contactées, 21 étaient injoignables ou indisponibles pour répondre, et 2 ont tout simplement refusé. C'est donc 30 agriculteurs qui ont pu être questionnés, dont 24 en entretien physique (cf annexe n°7).



Avec les informations récoltées, et recoupées à celles des structures d'accompagnement, les 77 ont pu être partiellement répartis au sein des différentes catégories.

Répartition de la population 1



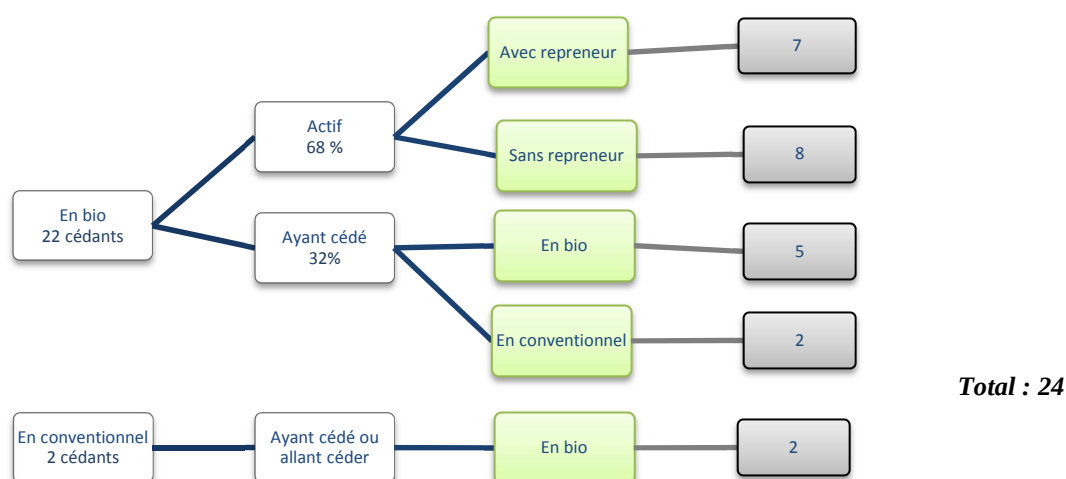
Rq : La population 1 ne permet pas une analyse statistique des cédants en agriculture biologique du Nord-Pas-de-Calais, mais servira de bases de données aux structures pour développer leur accompagnement.

En faisant tout de même la représentation géographique de la population 1 par production (cf annexe n°7), on observe des bassins de production, qui ne sont pas sans rappeler ceux de la population agricole totale du Nord

Pas de Calais : une concentration d'éleveur dans l'Avesnois, une diagonale de polyculteurs, et ça et là des maraichers. Cette répartition est une fois de plus due à des raisons agronomiques, historiques et géographiques.

C'est sur les 24 agriculteurs allant de 54 à 82 ans (60 ans en moyenne), enquêtés par entretien physique, que nous concentrerons notre analyse. Concernant leur répartition géographique, elle n'est pas exactement la même que celle de l'ensemble de la population des agriculteurs bio du Nord-Pas-de Calais (*cf annexe n°2*). Dans notre cas on estime l'échantillon satisfaisant lorsque chaque arrondissement présente au moins une personne enquêtée. Ça n'a malheureusement pas pu être le cas pour 3 d'entre eux, ce qui pourra être un biais de l'analyse. Au niveau des productions, seule la caprine n'a pas pu être enquêtée, du fait du nombre réduit dans la liste.

Répartition de la population 3



L'échantillon est presque uniquement masculin, seule une femme a été enquêtée. Mais un tiers des agriculteurs enquêtés ont leur conjointe qui travaille avec eux sur l'exploitation. Plusieurs entretiens se sont réalisés en couple. Que le chef d'exploitation travaille seul ou non, la transmission est un sujet qui concerne l'ensemble de la famille.

Les fermes de l'échantillonnage sont relativement petites à moyennes : une moyenne de 35,5 hectares pour 2,2 UTH, allant de 2ha (maraicher) à 90ha (laitier-polyculteur) pour le plus grand. Les cédants maîtrisent 21% de leur foncier en moyenne. Le statut de l'exploitation est le plus souvent individuel, seuls trois sont sociétaires, sous forme d'EARL. Une exploitation se démarque néanmoins par son statut : une forme associative. Le cédant l'a créé à sa retraite pour pouvoir permettre à des jeunes de se tester. Il s'agit néanmoins d'un cas particulier.

Ainsi l'analyse de cet échantillon nous a permis de mieux comprendre le processus de transmission des fermes biologiques du Nord-Pas-de-Calais. Néanmoins il faut garder en vue qu'un autre choix d'échantillon aurait pu faire différer les résultats.

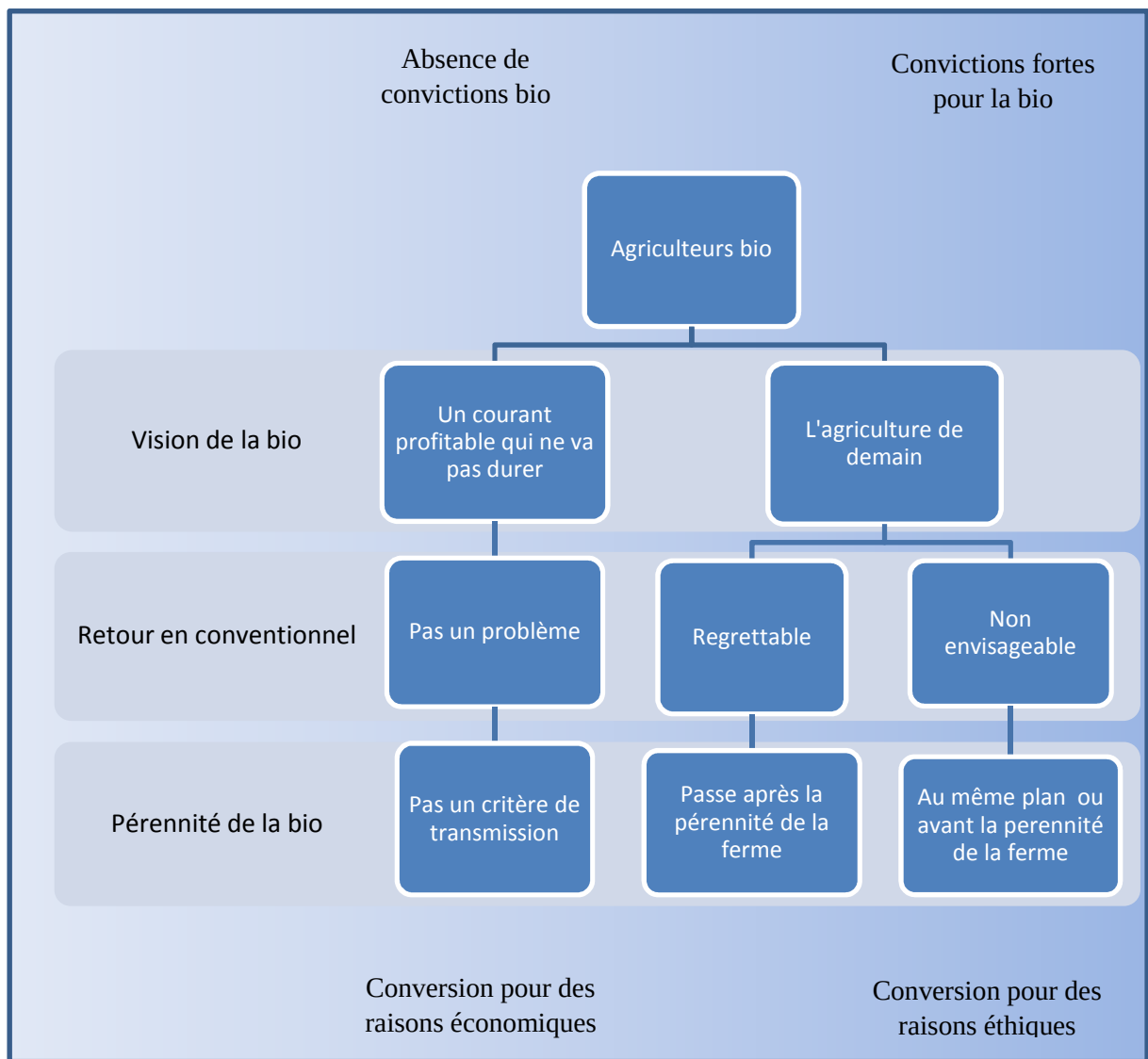


Figure 11: Influence des convictions sur les choix de transmission

2. Les caractéristiques des cédants influencent-ils leur transmission ?

2.1. Les motivations à transmettre en bio dépendent des convictions du cédant

On remarque que les choix de transmission (cf III. 3. Page 15) dépendent bien souvent de la force des convictions du cédant vis-à-vis de la bio (cf figure 11).

Nous pouvons évaluer ces convictions en s'intéressant aux éléments qui ont poussés les cédants à convertir leur productions en bio. Pour 3 personnes sur les 24 enquêtés, les motivations sont purement **économiques** « *je voulais pas faire les mises aux normes pour réduire les effectifs, c'était surtout ça, pour pas payer la taxe de l'Agence de l'eau* » ou bien pratiquant la bio comme n'importe quel autre label. Parmi eux on retrouve les deux personnes ayant cédé leur ferme au conventionnel et à l'agrandissement. La troisième n'a pas encore transmis, mais le bio ne sera pas un critère dans le choix du repreneur, car repasser en conventionnel ne sera pour elle pas un regret.

Cependant la majorité des cédants (21 sur les 24 enquêtés) ne se convertissent pas au bio seulement et prioritairement pour des raisons économiques. Pour les plus modérés, elles s'ajoutent à l'envie de relever un **défi technique** « *on travaille plus sur l'agronomie, c'est plus motivant* », « *J'ai réappris à être cultivateur (...) il faut aller voir souvent ses champs, c'est sûr que ça se fait pas sur ordinateur !* ». Ou bien la **recherche d'autonomie** « *je voulais être plus autonome, la bio ça a été un moyen* ». Un cédant nous confie « *on s'est rendu compte que plus on augmentait en surface, plus on avait de difficultés aussi bien financières que de réussir à faire tout le boulot en temps et en heure (...) j'ai décidé de passer en bio dans un premier temps pour investir moins (...) et puis déjà j'allais de plus en plus vers une agriculture propre* ». Car 11 d'entre eux c'est aussi **l'opposition aux produits phytosanitaires**, à l'alimentation industrielle ou au maïs qui les a poussé à se convertir « *on ne pouvait pas passer sa vie à jeter des produits avec des têtes de mort sur le bidon* ». La dangerosité des produits de traitements est un argument récurrent, dont beaucoup on prit conscience lors de l'obligation de mesure de sécurité (local phytosanitaire, etc). Mais si le bio signifie avoir « *une qualité de vie nettement supérieure* » et « *préserver sa propre santé* », c'est aussi préserver celle du consommateur « *on est content de pas empoisonner les gens et de faire des produits sains* ». La **qualité des produits** à son importance, et la conversion découle parfois aussi d'une **demande de la clientèle**. Mais pour les plus convaincus, les motivations vont au-delà de toutes ces considérations, et sont pour la plupart plutôt d'ordre **éthique** « *la bio offre du potentiel, ça crée de l'emploi* », « *c'est un mieux-être pour tout le monde* », par opposition à un **système conventionnel qui n'est pas satisfaisant** : « *je voyais bien que quelque chose fonctionne pas dans l'agriculture conventionnel et dans le schéma social de l'agriculture actuel* ». Mais quel que soit la raison de leur conviction, à partir du moment où ils en ont, tous s'accordent sur un point : « *le bio c'est dans l'air du temps* », « *le bio c'est l'avenir !* ».

Argument à la conversion	Economique	Défi technique	Autonomie	Demande de la clientèle	Santé et qualité de vie	Qualité des produits	Ø de produits phytosanitaires	Système conventionnel pas satisfaisant	Ethique
Nb de cédants concernés	5	4	3	2	3	6	11	9	11

Si nous pouvons donc conclure que les convictions du cédant influent sur sa transmission, d'autres caractéristiques propres du cédant jouent également un rôle sur celle-ci.

2.2. La transmission, reflet de sa propre installation ?

S'il est difficile de faire des généralités au vue des spécificités de chaque parcours, nous pouvons tout de même émettre quelques observations qui seraient à renforcer par des études plus approfondies.

Tout d'abord on observe chez les deux agriculteurs dont l'installation a été contrainte une meilleure capacité à se détacher de leur ferme. D'ailleurs à leur retraite ils souhaitent quitter la maison, partir, et « *profiter de la vie !* » pour réaliser les projets qu'ils n'ont pas pu réaliser à cause l'installation subite. Ils donnent l'effet tout comme pour les agriculteurs HCA* (25%) qui se sont installés tardivement après une reconversion professionnelle, que la ferme n'est qu'une étape de leur vie « *Il y a un temps pour tout* ». Ces deux groupes sont également plus enclins à favoriser l'installation et l'insertion dans le milieu de personnes extérieures « *c'est important dans cette société d'intégrer des gens qui ne sont pas du milieu* » nous dit cet agriculteur qui s'est installé en urgence sur la ferme de son père quand celui-ci est décédé trop tôt. En effet, ils n'adhèrent pas au schéma de l'auto-renouveau de la population agricole, duquel eux même sortent (les HCA) ou ayant initialement souhaité en sortir (les agriculteurs dont l'installation a été contrainte).

A contrario, chez les agriculteurs installés sur la ferme familiale (50%) dont l'installation s'est faite par choix, le poids du patrimoine familial est fortement présent, et le regret de ne pouvoir installer un enfant est récurrent : « *Ça aurait pas été la même chose hein* ». « *Si ça avait été un étranger ça aurait pas été pareil* ». « *J'espère vraiment que mon fils reprendra* », « *ça m'embêterait (...) je sais pas, voir des étrangers venir ici, tout ça... (...) ça nous embêterait, on n'aurait pas le choix* ». Le mot « étranger » est utilisé chez plusieurs cédants, avec une connotation plutôt péjorative. En revanche les cédants dont les parents sont agriculteurs mais qui ne se sont pas installés sur la ferme familiale (25%), se situent entre ces deux catégories : ils n'ont pas le poids des parents, ne qualifient par les repreneurs extérieurs d'« étrangers », mais souhaitent tout de même qu'une partie du patrimoine reste aux enfants. Ainsi un cédant nous confie préférer louer à son futur repreneur, et que son fils même s'il n'est pas dans la profession, garde les terres, « *un patrimoine* ». A l'inverse d'après un maraîcher « *chacun sait que louer c'est donner* » il a donc vendu une partie de ses terres à ses repreneurs, et garder 5 hectares en subsistance* ainsi que les bâtiments et la maison. « *On ne sait jamais peut-être qu'elle voudra reprendre la ferme* » nous dit-il, en évoquant sa petite fille de 10 mois. Il y a donc bien un lien entre le passé du cédant, et le futur qu'il souhaite pour sa ferme.

Nous voyons donc que les convictions, le profil du cédant et son histoire seront autant de facteurs qui influenceront ses choix de transmission. Nous pouvons alors nous demander quels sont-ils ?

3. Quels sont les choix des cédants en matière de transmission ?

3.1. Les objectifs de transmission

Tous les agriculteurs enquêtés n'ayant pas encore transmis, espèrent pouvoir faire quelque chose de leur ferme. Mais les raisons et les projets sont cependant différents d'un cédant à l'autre. Un tiers de l'échantillon est conscient des enjeux liés à la transmission : « *c'est de l'intérêt national* » nous dit un agriculteur réfléchissant au devenir de sa ferme. On observe alors dans la transmission une forme de « **résistance** » au système : « *Accepter que personne ne reprenne c'est accepter la défaite* ». C'est bel et bien le phénomène d'agrandissement qui est visé « *3 millions de fermes de 250/300ha (...) je suis contre ce principe là, ça fait mourir la petite agriculture* » nous dit un cédant pour argumenter sa volonté de transmettre. « *On veut faire croire que le développement passe par l'agrandissement* ». 9 cédants, par cette volonté de transmettre, font le choix de favoriser l'**emploi** « *10ha t'as la possibilité de 3 emplois !* »

nous confie un maraicher. « Une exploitation comme ça en maraichage, avec une bonne clientèle, y a un potentiel important donc étant donné que mes enfants ont pris une autre direction, je me suis toujours dit que c'était dommage de ne pas en faire profiter quelqu'un qui avait envie de faire ce métier. Si j'avais pas eu d'autres solutions il aurait bien fallu l'accepter, mais ça aurait été du gâchis ». En effet si l'emploi est régulièrement cité (spontanément par 11 cédants), l'importance de voir le « travail de toute une vie » **perdurer** paraît être une motivation commune et la plus importante. Pour les producteurs en agriculture biologique, cela se traduit par la pérennité de la ferme ou celle de la bio. Dans l'idéal, c'est souvent les deux « Je voudrais que l'exploitation continue en bio ». Mais quand un choix doit être fait entre les deux, les avis divergent. Si la plupart préfèrent faire une croix sur le bio pour ne pas avoir à démembrer la ferme, un cédant envisage tout de même le contraire « Si j'avais trouvé quelqu'un en grande culture [comprendre pour l'agrandissement] mais en bio, ça m'aurait pas posé trop de problème, mais par contre céder en conventionnel... je sais pas... j'étais pas prêt... j'aurais clôturé, fait une prairie permanente, j'aurais fait de la location d'animaux ou un truc comme ça... Mais non repasser en traditionnel je crois que j'aurais pas... J'aurais trouvé des solutions autres... Pour préserver tout ce que j'avais fait ».

On observe ainsi trois principaux objectifs de transmission :

- **Pérenniser la ferme** : « mon souhait était que mon exploitation reste une exploitation »
- **Pérenniser le bio** : « L'idéal c'est que ça reste en bio »
- **Permettre l'installation** : « J'espère pouvoir installer quelqu'un »

Les cédants ayant le souhait de transmettre présentent systématiquement un ou plusieurs de ces objectifs (cf annexe n°8). A l'inverse ils sont absents chez les cédants ayant cédé leurs surfaces à l'agrandissement, l'objectif étant chez l'un de trouver le meilleur arrangement financier, et chez l'autre de pouvoir garder sa maison, bâtiment, et parcelle de subsistance.

De la priorité de ces objectifs, découleront les trajectoires de transmission (cf III 6. Page 22).

3.2. Le choix du repreneur

Si l'attachement de la ferme motive généralement la transmission, il se traduit par des critères très stricts vis-à-vis du repreneur et différents d'un cédant à l'autre « c'est ton outil, c'est comme si tu prêtes ta voiture quoi » nous dit un maraicher en pleine réflexion à la transmission. D'autant qu'en Nord-Pas-de-Calais, la demande étant plus forte que l'offre, ce sont les cédants qui sont en position de supériorité. Les repreneurs peuvent prendre la forme d'un **individu**, d'un **collectif**, ou même d'une **association**. C'est le cas d'un maraicher de l'arrondissement de Dunkerque, qui est en passe de transmettre à une association de réinsertion « Je suis en pourparlers très avancé avec une association de réinsertion, on est en train de discuter, mais c'est probablement eux qui me succéderont (...) Au moins ça resterait bio puis en plus j'aurais la satisfaction si c'est une entreprise de réinsertion c'est encore mieux ». Mais ce cas reste rare, les cédants se tournant plutôt vers des porteurs de projet. 8 tentent ou aimeraient en installer plusieurs « [Installer plusieurs personnes] ça serait l'idéal », « une communauté agricole ». A contrario un laitier émet des craintes « Franchement je sais pas... Pourquoi pas... Mais ça me fait un peu peur ».

Concernant l'origine du repreneur, les avis sont à nouveau mitigés. Ce même producteur nous dit quant à un repreneur HCA « ça me pose pas de problème (...) il vaut mieux un jeune pas du milieu qui sait pas travailler mais motivé qu'un diplômé qui veut apprendre à travailler à tout le monde ». Un autre cédant nous confie « la société doit revenir à la ruralité ». Mais pour une autre partie de la population (au moins un tiers), les HCA sont « des citadins » qu'ils envisagent mal d'installer sur leur ferme. Un agriculteur laitier retraité avait été sollicité par une porteuse de projet non issue du milieu agricole, pour reprendre sa ferme en entier. « J'ai hésité, ça me faisait peur ». Elle avait les moyens de reprendre, mais il était inquiet car toute seule « elle a du mérite » mais elle ne s'en serait pas sortie selon lui, bien que lui

était seul à travailler sur sa ferme. Ou bien « *faut qu'elle tombe avec un agriculteur* » conclue-t-il. On constate donc que des préjugés sont encore fortement présents.

Cependant les cédants se rejoignent sur des qualités qu'il semble indispensable chez un repreneur : le **sérieux**, la **passion**, la **motivation**, l'**autonomie** et l'**esprit entrepreneurial**. Les cédants aux fortes convictions bios y ajoutent le bio. « *Le bio c'est un critère important (...)* ». Mais il est très important que le repreneur ne voit pas le bio « *comme simplement une plus-value sur la vente du produit* ». Un cédant met d'ailleurs en garde « *Il faut se méfier il y en a qui veulent profiter du bio que pour faire de l'argent sur le bio* ».

Cependant si les souhaits de transmettre peuvent être là, qu'en est-il dans la réalité ? Qu'est-ce qui peut freiner la transmission ? Ou au contraire la faciliter ? Que deviennent réellement les fermes biologiques du Nord Pas de Calais ?

4. Les freins à la transmission

4.1. L'insécurité foncière

Pour au moins 8 cédants, le foncier a été ou peut être un problème dans la transmission. On observe chez ces agriculteurs un taux de fermage important. C'est d'autant plus problématique lorsque le repreneur est HCF, car les baux ne se transmettent pas automatiquement : il faut qu'il y ait rupture et réécriture du contrat auprès du propriétaire. Mais il y a généralement plusieurs propriétaires pour un fermier, et certains cédants disent ne pas tous les connaître. Ils ne savent donc pas s'ils accepteront leur repreneur, ou s'ils privilégieront un voisin ayant les moyens de verser un chapeau* conséquent. La pression du voisinage n'arrange rien, et certains cédants la mesurent directement « *Oh là là les violons que j'ai entendu !* » nous dit un maraicher lillois. « *Je suis une cible ici (...) ils attendent avec espoir* » nous confie un producteur de l'Artois. Certains cédants pensent même que leurs propriétaires ont déjà été démarchés. On remarque cependant qu'ils ne sont pas majoritaires comme on aurait pu le penser. Quelque uns nous confient ne pas intéresser leur voisin, notamment parce qu'ils sont en bio, savent que le cédant est proche de ses propriétaires ou l'est lui-même, et ne laissera ainsi pas repartir ses terres en conventionnel. Pour certains maraichers, c'est la faible surface du parcellaire qui serait la cause d'un désintéressement des voisins. Enfin certains se pensent respectés de leur voisinage, avec qui ils travaillent, « *ils oseront pas* ».

Mais l'insécurité foncière peut également parfois poser problème en cadre familial. Un cédant dont le fils souhaite reprendre la ferme nous explique avoir peur que certains de ses propriétaires vendent les terres. Il serait certes prioritaire, mais son fils n'aura probablement pas les moyens de tout racheter, au risque de se surendetter.

Plusieurs cédants craignent également que certains propriétaires reprennent leurs terres pour installer un de leurs descendants, une clause possible de non renouvellement du bail. Cette crainte se retrouve chez les agriculteurs qui connaissent mal leur propriétaire. L'un nous confie également qu'un de ses propriétaires parle de boiser les terres, pour les sortir du domaine agricole. Pour les cédants en zone péri-urbaine, un autre risque est cité : l'urbanisation. Mais contrairement aux craintes liées aux propriétaires, celui-ci semble être mieux anticipé, car touche directement le travail du cédant, qui est obligé de s'adapter pour ne pas que sa production en pâtisse.

On voit donc que l'insécurité foncière présente des causes multiples, et est facteur de craintes et d'incertitudes chez les cédants réfléchissant à leur transmission.

4.2. Le poids du patrimoine familial et la maison d'habitation

Nous l'avons vu précédemment, le patrimoine familial est un facteur qui peut rentrer en compte dans la transmission quand les cédants sont issus du milieu agricole. Mais si on pourrait penser qu'il motiverait la pérennisation de la ferme, on observe en fait qu'il peut plutôt devenir un frein. Et effet certains cédants ont beaucoup de mal à envisager un « étranger » dans la ferme familiale. Quand l'enfant désire reprendre la ferme, on constate un grand soulagement.

Mais plus fort que la ferme en elle-même, l'attachement du cédant pour sa maison d'habitation peut-être un véritable frein, et ne dépend cette fois pas du profil du cédant. Ce refus de s'en séparer se retrouve chez 8 cédants sur les 14 qui ont déjà transmis ou réfléchi à la question. Cela peut poser problème quand la maison est sur la ferme : il faut que le repreneur lui-même ait de quoi loger, et travailler sous les fenêtres de l'ancien exploitant n'est pas toujours très bien supporté. Un agriculteur laitier en réflexion, et dont la maison d'habitation est à quelques mètres des bâtiments d'élevage, nous dit ainsi « *Ca dépend où [le repreneur] il habiterait, parce que nous on reste ici !* » il en serait de même pour son fils s'il souhaiterait reprendre.

On retrouve le refus de se détacher de la maison, et de voir un « étranger » travailler devant chez soi chez les deux agriculteurs qui ont transmis leur ferme à l'agrandissement « *ça fait 60 ans que je suis ici vous rendez pas compte [...] je pourrais pas vivre ailleurs !* ». Pour un des deux cédants, c'est la cause principale à sa non volonté de pérenniser la ferme. Pour l'autre elle se couple à une envie de maximiser les profits.

4.3. La non volonté de pérenniser la ferme, le bio, ou de permettre une installation

Cf III 5.1. page 21

4.4 Les problèmes de viabilité et la vision du cédant de sa ferme

Si on conseille une anticipation à la transmission par une réflexion bien en amont, nous avons observé qu'un cédant refusait de se projeter, pour des questions de viabilité « *Un repreneur je peux en trouver un. Mais je ne sais pas comment sera demain (...) c'est bien de se projeter quand on a un avenir dégagé pas quand on a la tête dans le guidon. (...) Pour transmettre faut que l'outil soit rentable or le mec qui reprend ici, je peux lui garantir qu'il va bouffer pendant 2 ans, mais pas plus* ». Mais si ce cédant a conscience que la ferme doit être viable pour être transmissible, 3 agriculteurs (dont les deux ayant cédé à l'agrandissement) semblent pessimistes, et ont une vision tronquée de leur ferme. Elle est selon eux « *irrepreneable* » financièrement ou humainement (en terme de vivabilité, la charge de travail étant considérée pour deux d'entre eux trop lourdes). Les trois affirment que leur ferme n'intéressera ou n'aurait intéressé personne. Ce défaitisme et manque de réalisme quant au potentiel de leur ferme peut être encore plus problématique que le manque de viabilité lui-même, car travailler à rendre sa ferme transmissible est possible avec un accompagnement adéquat, mais il faut pour cela rechercher cet accompagnement. Or la recherche de solution n'est possible que lorsqu'on est conscient du problème et l'envie de le résoudre.

4.5. Les structures financières qui ne suivent pas

Un frein qui a été jusqu'à empêcher certaines transmissions est le refus des structures financières à soutenir le porteur de projet. Pour un maraîcher qui en était à la phase de tuilage (*cf figure 6*) avec une repreneuse hors cadre agricole, ce refus a empêché la transmission de se faire, et les deux protagonistes sont chacun revenus à leur point de départ. Cette réticence des banques à financer les installations est récurrente lorsqu'elles se couplent à une conversion récente de l'exploitation. En effet les structures

financières ont besoin de référence pour évaluer la capacité à rembourser de l'emprunteur, ce dont elles manquent encore pour l'agriculture biologique. Elles passent parfois outre quand le porteur de projet est issu du milieu, et que la ferme des parents peut faire office de caution. Dans le cas de notre maraîcher, la repreneuse était HCA, et les banques n'ont voulu prendre aucun risque « *Elle m'a dit « Ils m'ont pas laissé prouver ce que je savais faire » et cette phrase je l'ai longtemps retourné dans ma tête* ».

4.6. L'entente cédant-repreneur

Si comme nous l'avons vu précédemment la « *confiance* » est une condition sine qua non des cédants pour transmettre leur ferme, un frein récurrent est donc le manque de confiance, qui découle d'une mésentente entre le cédant et le repreneur. Celle-ci peut notamment transparaître lors de la phase de tuilage. Cette étape permet au cédant de vérifier si le potentiel repreneur répond bien aux exigences qu'il a établi (cf III 3.2. page 16). On observe que c'est seulement lorsque le repreneur y répond, et que les deux s'entendent bien, que ladite confiance est accordée. L'entente est composée de facteurs subjectifs et propres à chacun, additionnés à la capacité des deux individus à travailler ensemble.

$$\begin{array}{c} \text{Critères exigés} + \text{entente} = \text{confiance} \\ \quad \quad \quad \underbrace{\hspace{10em}} \\ \text{Capacité à travailler} \quad + \quad \text{Feeling} \\ \text{ensemble} \end{array}$$

On observe cette confiance quand le cédant et le repreneur réfléchissent ensemble aux projets de la ferme et à la transmission, et sur un pied d'égalité. Pour certains cédants, il a fallu plusieurs « *essais* » avant de « *trouver le bon* ».

Pour un cédant ayant transmis sa ferme en bio, cette confiance n'a pas été accordée, « *il travaillait totalement différemment de moi, en terme de rigueur, etc un peu le contraire de nous. Le principal c'est que ça fonctionne (...) mais ça a quand même clashé très vite, et donc [à cause d'un énième différent, cette fois parce que le repreneur a marché sur le foin des vaches, ce qu'il n'a pas toléré] il est parti il a claqué la porte et il a dit « je reviendrais [qu'à la signature]» et... Mais on était tellement avancé dans les affaires que j'ai pas pu reculer !* ». Contraint par ses propriétaires et une procédure de divorce, il lui a donc tout de même transmis la ferme. S'il dit s'être senti « *humilié* », aujourd'hui avec du recul il nous dit « *Ca a été difficile (...) pour moi ça été dur. C'est pas parfait, j'aurais préféré une meilleure transmission en elle-même, sinon je suis comblé* »

On voit par cet exemple que lorsque la mauvaise entente cédant repreneur n'est pas directement un frein à la transmission, elle provoque néanmoins chez le cédant un fort sentiment de mal être. Pour réussir une transmission, on n'a donc d'autre choix que d'être vigilant à cette entente.

Ainsi les difficultés à transmettre peuvent être interne, par la **non volonté de transmettre**, le **manque de réalisme** quant à sa ferme ou sa **non viabilité**, ou encore la **mauvaise entente** entre le cédant et le repreneur, ou bien externe comme l'**insécurité foncière**, ou des **structures financières réticentes**.

S'il existe des freins à la transmission, directement liés au cédant (pas de volonté de transmettre, manque de réalisme, attachement au patrimoine et à la maison, mauvaise entente avec le repreneur), ou non (problèmes de viabilité, insécurité foncière, réticence des structures financières), on observe également des atouts, qui permettent de les contrebalancer afin de faciliter la transmission.

5. Les atouts et leviers permettant de les surpasser

5.1. La volonté du cédant

Un des leviers les plus importants, et une condition indispensable pour réussir une transmission, est la volonté du cédant à transmettre, car si les freins ne sont pas forcément liés aux cédants, les atouts le sont. La volonté du cédant à transmettre est le moteur de sa transmission.

Dans cette volonté on inclut également le réalisme, et l'optimisme du cédant quant à sa transmission. En effet, 4 cédants interrogés, ont une vision assez négative de leur ferme, et de la possibilité de transmettre « *Les outils sont à risque. On est dans un monde de service, plus de production. Qui va investir dans des outils à risque ?* » nous dit un horticulteur. Les deux agriculteurs laitiers ayant cédés à l'agrandissement, ne pensent même pas possible qu'un porteur de projet soit capable de reprendre « *ça fait un capital aussi* ». Persuadé de ça, ils n'ont pas cherché de repreneur. Pourtant un laitier voisin qui réfléchit à transmettre, nous dit « *J'avais un doute que ça intéresse toujours quelqu'un, avant ça me tracassait un peu (...) aujourd'hui on croule sous la demande, j'ai été vraiment surpris* ». De même, un cédant ayant arrêté sa production laitière pour passer en viande, la retraite approchant, nous affirmait en début d'entretien ne pas avoir d'autre choix que de céder les surfaces à l'agrandissement. Pourtant après discussion, il s'est révélé que ce cédant pensait que les 17ha qui lui restaient ne pouvaient intéresser personne. C'est pourtant largement suffisant pour faire du maraichage, de l'arboriculture, faire pâturer des poules ou des chèvres... Des domaines où de nombreux porteurs de projet ne trouvent pas de terre pour s'installer. Or ce cédant ne le savait tout simplement pas. En fin d'entretien, il n'était donc plus question d'agrandissement ! « *Il faut dire aux cédants que la ferme n'est pas forcément irrepreneable, qu'il y a des évolutions possibles* » nous dit Mathieu Lancry, Président de Norabio et Administrateur du Gabnor.

En plus de la volonté à transmettre, et d'être conscient que c'est possible, on note également que les transmissions qui fonctionnent, sont celles où le cédant et le repreneur présentent tous deux une ouverture d'esprit, et la capacité de faire des concessions. En effet la transmission est la rencontre de deux projets, l'échange et la compréhension de l'autre sont donc des éléments indispensables.

5.2. La réflexion, l'anticipation à la transmission

Nous l'avons dit, les structures d'accompagnement conseillent de commencer à réfléchir à sa transmission 10 ans à l'avance. Cette enquête confirme effectivement qu'une anticipation de la transmission est primordiale pour optimiser ses chances de réussite. « *Je réfléchissais déjà avant (...) je me disais je vais pas attendre le dernier moment* ».

Tout d'abord parce que réfléchir bien en amont permet de rendre sa ferme transmissible. Dans une logique de cession à l'agrandissement, on relève un arrêt des investissements une dizaine d'année avant la retraite, en vue d'arrêter progressivement l'activité. Mais pour qu'une ferme soit transmissible¹, elle doit rester performante et viable. Un producteur légumier du bassin minier, en phase de transmettre sa ferme, en est parfaitement conscient « *On a toujours maintenu l'exploitation comme si elle n'allait jamais s'arrêter* ». Il est important que les cédants voulant transmettre aient ce réflexe.

¹ : Dans le diagnostic Agriculture Paysanne, cinq critères sont utilisés pour évaluer la transmissibilité de la ferme : sa vivabilité, la sécurité vis-à-vis du foncier, l'adaptabilité de la ferme, sa viabilité économique, et la valeur de l'outil à transmettre (K. Viollin 2013)

Mais l'anticipation ne permet pas seulement de préparer la transmissibilité. Un agriculteur laitier dans l'Avesnois a été jusqu'à anticiper l'insécurité foncière, en investissant dans les terres « *J'avais racheté au fur à mesure les terrains* » plutôt que dans du gros matériel. Ainsi arrivé à l'âge de la transmission, il était propriétaire de 80% de ses terres, et n'a donc pas rencontré de difficultés foncières pour transmettre.

De façon générale, l'anticipation permet de se donner un temps de réflexion plus long, de chercher un repreneur, de l'accueillir sur sa ferme, de se tromper peut-être, mais avant tout de se préparer soit même à l'idée de passer le relai. Ce dernier point n'est pas à négliger. Un cédant nous confie d'ailleurs « *J'ai eu du mal à quitter la profession* ».

5.3. L'effort financier du cédant

Dans le Nord-Pas-de-Calais, le prix des pas de porte est tellement élevé, que le cédant se trouve confronter à un choix, dit « du social ou du chèque ». Ce choix a fait débat lors des dernières Portes Ouvertes du Marché de Phalempin. « *Comment installe-t-on un jeune qui n'a pas forcément les moyens face à un agriculteur voisin qui a les moyens ? Qu'est-ce qu'on fait quand on est cédant ? On fait du social ou bien on accepte le chèque ?* » s'interrogeait un agriculteur. En effet, le repreneur a rarement les moyens de s'aligner sur les voisins. Le cédant, s'il veut transmettre, doit donc accepter de faire un effort financier. « *Il faut avoir le sens que la reprise soit durable, ne pas mettre le repreneur dans une situation difficile* » nous dit un arboriculteur de notre enquête ayant transmis sa ferme. Pour les cédants, faire un effort ne signifie pas non plus donner, comme l'explique ce maraîcher « *On sait qu'on a un capital, on ne va pas le brader simplement pour qu'il soit bio (...) même s'il n'y a pas que le prix (...) S'il avait des prix plus bas que le marché c'est sûr que non* ». Ainsi ceux qui ne demande pas-de-porte, ne le font que parce qu'ils n'en ont pas payé eux même « *Je n'ai pas demandé de dessous de table, d'arrières fumures, d'argent pour le lait... Car je n'ai rien payé de tout ça moi* » nous dit un agriculteur à la retraite. Il ajoute « *Je préférerais honnêtement vraiment vendre mon exploitation correctement, et j'estime qu'on l'a vendu correctement, mais qu'on soit sûr qu'elle vive (...) je voulais transmettre une exploitation donc il fallait que le prix de la reprise corresponde à ce que l'exploitation était capable de rembourser* ». Cette estimation de la ferme à la valeur de reprenabilité que l'on retrouve chez deux cédants interrogés, n'est pourtant pas systématique, 3 autres ont préféré faire appel à un expert pour faire estimer la ferme, quitte à mettre le repreneur en danger : « *Quand on a fait l'estimation du matériel je me disais « ça fait élevé, pourvue qu'elle y arrive ! »* ». Les autres cédants n'ont pas encore réfléchi au prix total de la reprise, ou n'ont pas répondu. L'appel à un tiers permet de légitimer le prix entre le cédant et le repreneur, ou bien auprès du reste de la famille lorsque la transmission se fait en cadre familial et que des logiques d'héritage interviennent.

Cependant, des cédants ont été au-delà d'un effort sur le prix, allant jusqu'à faire un prêt au repreneur, lorsque les structures financières ne suivent pas. C'est le cas d'un couple, qui a prêté à leur repreneur HCF, aujourd'hui installé en céréale, un tiers de la reprise totale. Ce dernier nous confie « *ils ont fait des efforts comme ils l'auraient fait à leurs enfants* ». Un autre cédant rencontré, envisage lui de créer une société pour pallier aux problèmes fonciers (propriétaires souhaitant boiser, terres en indivision familiale...) et transmettre progressivement les parts au repreneur, pour lui permettre de financer plus progressivement la reprise. D'autres encore envisagent d'abord de louer la ferme au repreneur, et la lui vendre petit à petit. « *Chaque transmission est différente, c'est à chaque cédant et repreneur d'être imaginatifs* ».

On voit donc que cet effort, s'il est indispensable pour pouvoir transmettre, peut aller jusqu'à permettre de surmonter des freins.

5.4. Un contexte social favorable

On observe chez 6 cédants aux fortes convictions bio, une opposition vis-à-vis des conventionnels, et à leur voisinage. A contrario, au moins 9 producteurs travaillent sans distinction avec des agriculteurs bio et conventionnels, au travers par exemple de coopératives ou CUMA mixtes. C'est parmi ces cédants que l'on retrouve ceux qui se pensent trop respectés de leurs voisins pour que leurs propriétaires soient démarchés. Mais en plus de favoriser l'installation du repreneur en évitant des problèmes, une bonne insertion sociale lui ajoute des avantages : le porteur de projet sera intégré dans les réseaux par le cédant. Or le collectif est une notion importante dans le domaine agricole. *« Sur tous les plans, on n'est plus fort à plusieurs. Il y a plus d'idées d'en plusieurs têtes que dans une seule ! Le commerce par exemple demande beaucoup de compétences »* nous confie Michel Huchette, administrateur au Cedapas et au Marché de Phalempin. *« Ce que je constate c'est que tous les producteurs qui sont isolés sur la plan technique, commercial, etc, sont pessimistes quant à la transmission (...) il y a du découragement de certains producteurs en fin de carrière »*. Selon lui, le collectif à un double avantage : du côté du cédant *« ça donne envie de transmettre »*, et le repreneur *« amène ses compétences dans une équipe, il n'est pas seul »*. Un bon ancrage territorial est donc un atout pour la transmission, puisqu'il renforce à la fois la volonté de transmettre du cédant, et les chances de réussite du repreneur.

Cette liste d'atouts rencontrés dans les situations de transmission n'est pas exhaustive, et varie d'une transmission à l'autre. L'essentiel est de les favoriser dès l'installation : *« Pour que la transmission se passe bien, il faut que toute la carrière se soit bien passée »* nous dit très justement un cédant rencontré.

De la volonté et des objectifs de transmission, influencés par les freins et les atouts propres à chaque situation, découleront ainsi les trajectoires de transmission.

6. Les trajectoires et stratégies de transmission

On retrouve chez la moitié des agriculteurs ayant cédé, une transmission dite « classique », aussi bien dans ou hors cadre familial. Elle se caractérise par une transmission progressive des capitaux, des propriétés, et des savoirs. Elle présente l'avantage de permettre au repreneur de s'installer progressivement et au cédant de ne pas s'arrêter brutalement. Dans les situations étudiées, le porteur de projet est pris en salariat au moins un an sur la ferme. Dans ce type de transmission, l'outil est alors transmis et pérennisé dans son intégralité, et le cédant est remplacé par un repreneur (*cf figure 12*). Cependant un cédant regrette que ce type de transmission ne soit pas assez valorisée *« La transmission progressive on en entend pas parler (...) il y a de la désinformation »*. Cette désinformation serait selon lui à l'origine de quelques démantèlements.

L'autre type de transmission rencontrée dans notre échantillon est la transmission dite « collective », elle se retrouve chez un quart des agriculteurs ayant cédé. Le cédant ne transmet qu'une partie de son système à un repreneur, puis une autre partie à un deuxième, voire plusieurs autres. Cette transmission ne pérennise donc pas l'outil dans son ensemble, mais permet plusieurs installations (*cf figure 12*). Il est possible d'y avoir une transmission de savoir.

Enfin, le troisième devenir possible pour une exploitation, que l'on retrouve chez le quart restant est le démantèlement, dû à une non transmission. Chez les cédants enquêtés, ne pas transmettre a été un choix assumé. Mais pour un cédant démarché par téléphone dont la ferme est partie à l'agrandissement, ce démantèlement est un véritable regret. Il n'a cependant pas souhaité répondre à nos questions, la plaie étant encore trop vive. Ce type de transmission n'a donc pas pu être étudié ici.

LES TRAJECTOIRES DE TRANSMISSION

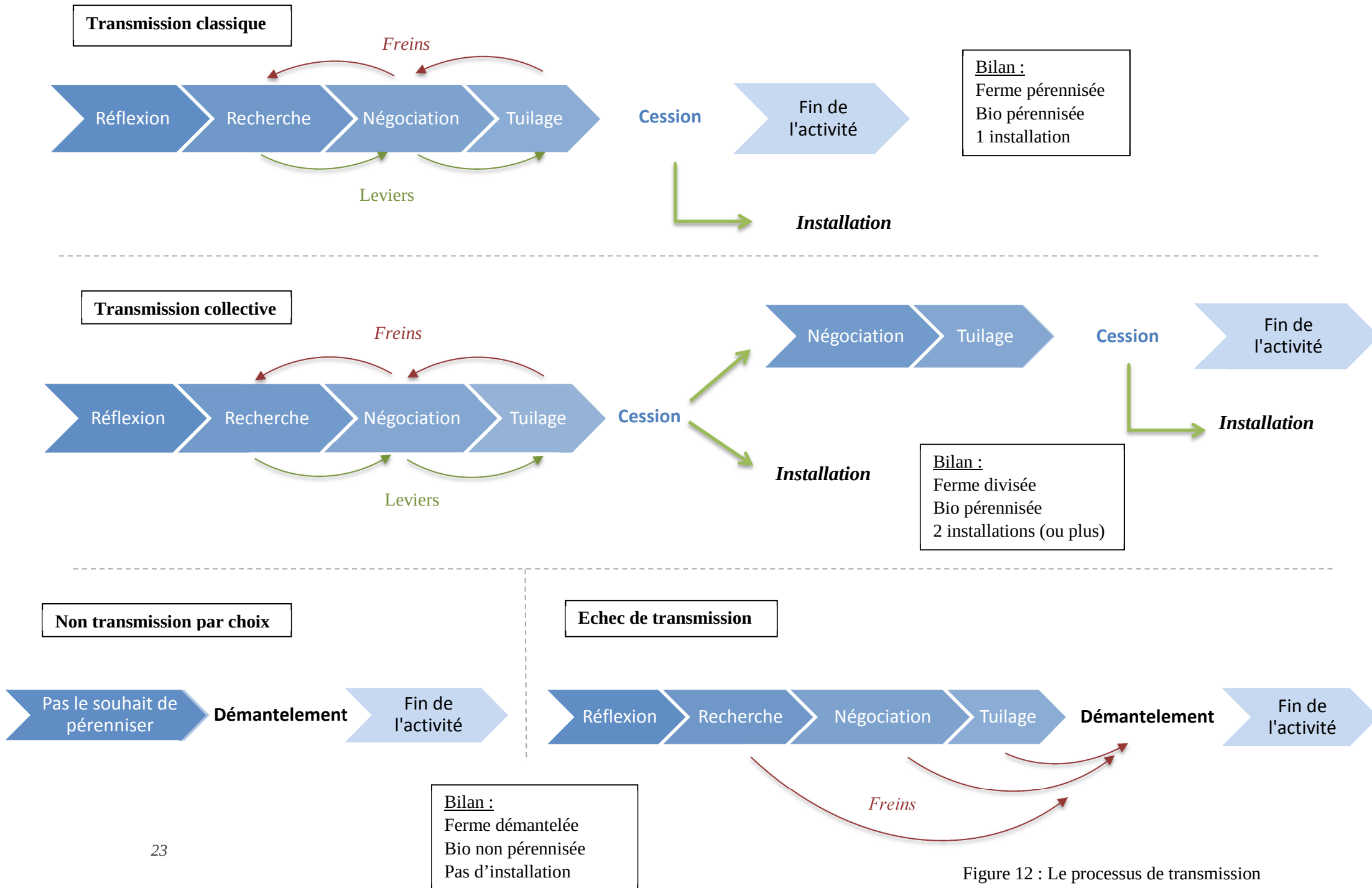


Figure 12 : Le processus de transmission

7. Ce schéma est-il spécifique aux fermes biologiques ?

Nous allons maintenant tenter de comprendre les spécificités de la transmission des fermes biologiques. Notre échantillon ne comprenant que des fermes petites à moyennes (moins de 90 hectares, moyenne de 35,5 hectares) nous allons le comparer à un échantillon de fermes de même taille du Nord-Pas-de-Calais sans distinction entre biologique et conventionnel. La seule étude disponible répondant à ces critères est celle réalisée par le Cedapas sur le devenir des petites fermes en 2009 (ref biblio) se basant sur un échantillon de 20 agriculteurs de 50 ans et plus (taille moyenne des fermes : 25ha), n'ayant pas encore transmis leur ferme. Pour avoir également les freins rencontrés par les personnes ayant déjà cédé, les données de cette étude sont complétées d'un diagnostic partagé effectué par la Chambre d'Agriculture, le Cedapas et la SAFER en

Au niveau des motivations à transmettre, on constate qu'elles sont plus fortes et nombreuses chez les agriculteurs biologiques. Du fait de la difficulté à la conversion, les cédants bios semblent en effet plus motivés à se battre pour que leur travail soit pérennisé. De ce fait, ils paraissent plus favorables à faire des efforts (si les convictions sont fortes). Cependant dans les deux cas le critère familial prime toujours sur les autres objectifs de transmission.

On constate dans les deux échantillons une opposition aux fermes intensives, un sentiment de différence, et de ne pas être assez reconnus par le reste de la communauté agricole et des organismes. « *Quand je dis que je vis sur 24 hectares, on ne me prend pas au sérieux* » peut-on lire dans les témoignages tirés de l'étude du devenir des petites fermes. « *Je les dérange ! Je les dérange car ils auraient bien voulu un petit morceau en plus... J'ai vraiment l'impression de déranger. (...) Pourquoi je les dérange ? Je ne sais pas... Quand mon père est parti à la retraite, ils attendaient pour reprendre la ferme. Malheureusement, y'en a un qui est arrivé...* ». (tiré d'un témoignage de l'étude « Petite ferme »). Cette vision se retrouve à l'identique chez au moins 6 cédants bio vis-à-vis de leur voisin conventionnel. Ce n'est donc pas spécifique à la bio, mais au fait d'être en désaccord avec le système intensif, la colère d'être marginalisés, et la dénonciation d'un paradoxe : le discours des politiques se voulant soutenir les petites fermes, vecteur d'emploi, l'agriculture biologique respectueuse de l'environnement, mais une réalité qui n'est pas tellement favorable à leur maintien.

Quant au choix du repreneur, la bio n'est qu'un critère supplémentaire dans la sélection chez les cédants bio aux fortes convictions. Mis à part cela, on retrouve les mêmes critères : la confiance, le sérieux, la motivation, etc. Ainsi en conventionnel ou en bio, le cédant souhaite que le repreneur soit dans la même optique que lui. Ainsi l'entente entre les deux fonctionne de la même façon en bio et conventionnel.

Concernant les freins, on constate également des similitudes. Ainsi l'insécurité foncière n'est pas spécifique au type d'agriculture, néanmoins on constate chez quelques cédants bio une absence de pression du voisinage du fait de la conversion bio. Le poids du patrimoine familial et la question de la maison d'habitation se retrouvent également. Concernant les structures financières, elles semblent moins enclines à favoriser le bio, notamment dans les cas de transmission/conversion ou lorsque le porteur de projet n'est pas issu du milieu agricole. Mais cette hypothèse serait à vérifier par une étude plus approfondie. Les cédants conventionnels semblent rencontrer plus de difficultés à trouver un repreneur hors cadre familial que les bios, notamment en production laitière. Mais nous ne pouvons pas non plus le vérifier. Enfin les atouts ne présentent pas de différence en bio et conventionnel.

Pour résumé, la transmission des fermes biologiques ne présentent pas de grandes différences comparées à la transmission des fermes conventionnelles de petites tailles. Néanmoins les cédants bio se caractérisent par une volonté plus importante à transmettre.

IV. Et demain ?

Ainsi après avoir étudié la transmission des fermes biologiques du Nord-Pas-de Calais, et vu quelles étaient les spécificités, nous pouvons nous demander quelles solutions peuvent être envisagées afin de favoriser la transmission et mieux accompagner les cédants dans leur démarche.

1. Perspectives

1.1. Et si on remettait la transmission « à la mode » ?

Un des premiers axes à travailler pour favoriser la transmission, est la sensibilisation de l'ensemble du monde agricole. Nous l'avons vu, des cédants ayant la possibilité de transmettre et de permettre une voire plusieurs installations se tournent parfois vers l'agrandissement par défaitisme ou par ignorance. 6 des cédants rencontrés ne connaissaient pas les structures d'accompagnement et outils à leur disposition. Il est donc primordial de permettre à chaque agriculteur de choisir le devenir de sa ferme en toute connaissance de cause, et lui donner l'accès aux outils nécessaires pour transmettre sa ferme. Pour cela il faut que la transmission ne soit plus un sujet tabou et marginalisé, mais bel et bien reconnue comme une étape à part entière de la carrière des agriculteurs, et donc au cœur des préoccupations de tous les acteurs, qui sont également à sensibiliser et former. Michel Huchette le disait lors de l'AG du Cedapas et aux Portes Ouvertes du Marché de Phalempin : « *Pour que ça change, il est important de remettre la transmission « à la mode » !* ».

Cette sensibilisation peut passer par des documents de diffusions, sur lesquels travaillent déjà les structures, en parallèle de formation, mais elle peut prendre d'autres formes, en voici trois qui se développent actuellement dans le Nord-Pas-de-Calais.

L'intermédiation locative

Mise en place par la SAFER avec le financement du Conseil Régional, l'intermédiation locative est une prospection des agriculteurs en fin de carrière afin de les sensibiliser à la transmission, et à l'accompagnement associé. En résumé le chargé de mission contacte les cédants et leur propose un entretien. Lors de celui-ci il leur présente les organismes professionnels, et plus en détail les outils que propose la SAFER, dont la possibilité de prendre totalement en main la transmission. Les cédants sont-ils réceptifs ? « *pas trop* » nous répond le chargé de mission. Car bien souvent les cédants ont déjà des enfants qui reprendront, ou ont des idées pré-faites, comme la non viabilité de leur ferme, sans même l'avoir évaluée. Beaucoup encore projettent de démanteler leur ferme. Au Conseil Régional on nous confie que sur 300 contacts de cédants, « *il n'y a qu'une trentaine qui ont dit « oui, on est prêt, vous pouvez venir nous voir » et seulement 10 ont été réellement suivis. On sent bien que dès qu'on touche au foncier c'est un sujet brûlant. S'ils [les cédants] sont propriétaires de leurs terres, ils veulent en rester maîtres. Et même s'ils sont locataires, ils veulent pouvoir toucher la reprise* ».

« *En général, quand un agriculteur confie sa transmission à la Safer ou à une collectivité c'est que ça se passe mal* » avec ses propriétaires, rapporte un conseiller foncier à Axelle Gouthier. Il explique cela par la recherche de maximisation des profits par les cédants, qui n'est pas possible à partir du moment où fait le choix de transmettre. Si c'est vrai pour certains, un cédant de notre étude aux fortes convictions éthiques, nous confie toutefois « *la SAFER je l'ai un peu envoyé balader, la transmission c'est notre affaire à nous* » expliquant que le côté humain dans la transmission, la dimension la plus importante dès qu'on va au-delà des aspects économiques (cf débat « *du social ou du chèque* » dans partie III 5.3. page 21), ne se retrouve pas dans ce type de contrat clé en main. Ce

décalage s'est fait également ressentir chez d'autres cédants très sceptique face à ce type d'approche et à la SAFER en général. Si l'intermédiation locative est donc importante pour répondre aux besoins de certains cédants, elle doit être complétée d'autres formes de sensibilisation, afin de toucher une population plus large.

La mise en avant de transmission réussie

Une solution qui est mise en place par quelques structures (sous forme de café transmission, portes ouvertes, édition de recueil...), mais qui mériterait d'être plus largement développée, est la diffusion de témoignages et d'exemples de transmission réussie. En effet la personne la plus légitime pour parler à un agriculteur des avantages de la transmission, c'est un agriculteur lui-même. Nous en avons constaté les bienfaits chez un des cédants enquêtés, celui-là même qui se résignait à céder à l'agrandissement avant notre entretien. Il connaissait très bien le cédant du Favril, dont la transmission a été médiatisée (cf annexe n°9) car elle impliquait la coopération de plusieurs structures : Terre de Liens qui a racheté grâce à la mobilisation des citoyens les terres stockées par la SAFER et dont les frais de stockage ont été financés par le Conseil Régional (dans le cadre d'une convention Conseil Régional-SAFER à hauteur de 20 000€/dossier qui doit répondre à des critères précis comme la pratique de l'agriculture biologique). « *C'est des personnes comme ça qui encourage à partir dans la bio et la réflexion* » nous a confié notre cédant. Il était admiratif des agriculteurs qui arrivaient à transmettre, il lui manquait simplement une petite étincelle, que quelqu'un prenne le temps de lui montrer que ses 17 hectares pouvaient intéresser des porteurs de projet.

A force de multiplier les exemples, la transmission rentrera dans la norme, et les agriculteurs passeront le pas plus facilement, tout comme ça été le cas pour l'agriculture biologique.

Dans cette optique, deux « café transmission » seront organisés suite à l'édition de ce rapport, afin de présenter les résultats de cette étude aux agriculteurs enquêtés et plus largement à toutes les personnes intéressées, afin de réunir et de montrer aux cédants les plus isolés qu'ils ne sont pas seuls à avoir des interrogations. Nous espérons de cette façon relancer le débat, et permettre aux agriculteurs de mieux s'emparer de la question.

La sensibilisation par les acteurs économiques

Elle est également l'une des clés pour remettre la thématique de la transmission au premier plan. La coopérative du Marché de Phalempin, qui réunit 300 producteurs de légumes bio et non bio, est l'une des premières à avoir réagi en région. Consciente de l'importance de la transmission pour la pérennité des emplois, des fermes et des productions, et donc de la coopérative elle-même, elle a mis en place un programme d'action dans le cadre du PRCTA* en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la SAFER et le Cedapas, et financé par le Conseil Régional. L'une des actions de ce programme est la sensibilisation de ses adhérents, qui passe notamment par les techniciens de la coopérative. En effet ces derniers, connaissent bien les agriculteurs, une relation de confiance est généralement installée entre eux, et ils sont les plus à même de toucher les cédants les plus isolés. ¹

Cette coopérative légumière est mixte, mais les coopératives bio présentent-elles les mêmes problématiques ? Du côté de Norabio, réunissant des productions légumières, fruitières et céréalières

¹ Valable également pour l'ensemble des techniciens des organismes professionnels agricoles, ainsi qu'aux conseillers de gestion, les acteurs qui connaissent sans doute le mieux le fonctionnement de chaque exploitation agricole.

biologiques, la préoccupation est plutôt au développement pour répondre à la demande de commercialisation. Rien n'a été fait concernant la transmission, néanmoins son président est conscient des enjeux qui y sont liés. Et du côté des autres productions ? Le secteur légumier n'est pas le seul à s'emparer de la question, le même travail que celui effectué au Marché de Phalempin sera mis en place dès l'année prochaine sur une coopérative laitière. Et certaines laiteries bio n'ont pas attendu pour aller plus loin que la sensibilisation, et mettre en place des actions pour favoriser la transmission. Ainsi l'animatrice développement de Biolait, réunissant des producteurs de lait biologique de toute la France, nous confie « *en 2014, 36% des adhérents de Biolait avaient plus de 50 ans* ». Fort de ce constat, cette coopérative a mis en place une aide à la reprise de ferme laitière déjà en bio (30€/1000L plafonnée à 6000€), estimant que des aides à la conversion n'étaient pas le seul axe permettant le développement de la bio, le maintien des fermes existantes est lui aussi primordial.

Biolait a eu l'initiative de mettre en place une aide à la transmission, peut-on imaginer le faire à plus grande échelle ? Allez plus loin en incitant financièrement la transmission ?

1.2. L'incitation financière à la transmission, une solution ?

Nous avons posé la question aux organismes les plus concernés. Le vice-président du Conseil Régional ne semble pas convaincu, estimant que le pas de porte est beaucoup trop élevé par rapport aux aides des pouvoirs publics. De plus, la confiance entre le cédant et le repreneur est selon lui l'aspect le plus important de la transmission, et les pouvoirs publics sont limités face à cela. A la DRAAF, le discours va également dans ce sens, estimant qu'il serait plus efficace de travailler sur les mentalités. Il en va de même pour un conseiller au service installation de la Chambre d'Agriculture « *Ça peut pas faire de mal. Mais je ne suis pas sûr que ça débloque les choses pour autant. Il faut plutôt travailler à l'accompagnement et la proximité* » ce que confirme également l'ancien président de l'ADASEA* et actuel président de l'ADARTH* « *C'est des petites touches qui peuvent déclencher quelques dossiers mais le fondamental de la décision ne se fait pas à partir d'aide* ». D'ailleurs pour ce dernier la mobilisation des coopératives est possible pour les productions laitières et légumières, mais moins pour les autres comme la filière viande, qui ne présente pas autant de cohésion.

Mais la nouvelle PAC ? Favorise-t-elle la transmission ? Pas tellement, et à l'échelle nationale, s'il y a bien quelques avancées dans la Loi d'Avenir (LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt), comme le résume Mr Morel « *Il y a une politique nationale de l'installation, il y a une politique régionale de l'installation, mais il n'y a jamais eu de politique de la transmission* ».

Cependant la région Nord-Pas-de-Calais a fait le choix de rajouter le T au Point Info Installation (PAI), devenant ainsi le Point Info Installation Transmission (PAIT), mettant sur un pied d'égalité l'installation et la transmission. Les cédants ont ainsi un outil à disposition pour s'informer.

Ainsi plutôt qu'une aide financière à la transmission, qui semble peu judicieuse, il serait préférable selon les acteurs de la transmission, de travailler à l'accompagnement des cédants, à la sensibilisation des organismes professionnels, et à la création d'outils adaptés (financier ou juridique à la transmission hors cadre familiale par exemple). Et effet c'est la vision du monde agricole entier envers la transmission qui a besoin d'être révolutionnée, car cette dernière a évolué (des capitaux plus élevés, une population qui ne se renouvelle plus), mais les mentalités et les outils n'ont pas encore suivi. Cette transition est dans le fond la même que pour l'agriculture biologique : elle demande du courage aux agriculteurs qui par ce changement sortent du système traditionnel, une volonté de tous les acteurs à les accompagner, et l'acceptation de l'ensemble du monde agricole de cette révolution.

Quant à l'agriculture biologique, si son développement n'est plus à contester, la transition n'est pas terminée. Si la PAC progresse, elle reste selon les agriculteurs enquêtés, assez obsolète « *On aurait pu penser qu'avec la nouvelle PAC il y aurait eu plutôt une tendance favorable aux petites exploitations, voir biologique (...) on est tombé de haut* » nous confie un maraicher. Un autre va également dans ce sens « *Au niveau de la déclaration [PAC] c'est très compliqué car le schéma n'est pas du tout adapté au maraichage (...) culture sous abri ils ne savent pas ce que c'est, y a plein de termes qui ne s'adaptent pas à notre situation, même eux le reconnaissent* ». La tentative en 2014 de la baisse des aides au maintien des fermes biologiques s'est également faite ressentir. Enfin les cédants regrettent que « *l'enseignement agricole n'est pas assez critique (...) il n'y a pas suffisamment de prise de recul par rapport aux techniques actuellement enseignées* ».

Ainsi si la thématique est en pleine émergence, tout reste encore à imaginer pour assurer la pérennité des fermes biologiques du Nord-Pas-de-Calais.

2. Ouverture

Si la transmission peut mettre en péril le développement de la bio lorsqu'elle ne se fait pas, elle peut être aussi une opportunité. Les cas de transmission/conversion sont une aubaine : des cédants n'ayant jamais osé convertir la ferme en bio, franchissent le pas sollicité par un porteur de projet. Un cédant rencontré lors de Portes Ouvertes, a expliqué finalement transmettre en bio à sa fille, alors qu'il n'est lui-même pas du tout convaincu par cette agriculture, et comptait céder à l'agrandissement. Le changement vient une fois de plus de la génération future.

Ce changement est primordial à l'heure où la crise laitière bat son plein et que le modèle actuel a prouvé ses limites : il est d'autant plus urgent de travailler au maintien et à la pérennité des fermes bio qui s'avèrent plus résilientes.

V. Bilan

Cette étude n'a pas mis en avant des nouveautés fondamentales quant à la transmission, ni des spécificités propres aux fermes biologiques. Cependant elle a permis de faire un état des lieux de la transmission des fermes biologiques en région avec un regard extérieur. Elle a donné l'occasion à tous les agriculteurs et acteurs rencontrés de se questionner, et de remettre à l'actualité un sujet « *encore un peu tabou* » mais en plein développement. Elle aurait mérité un temps de travail plus long, au vu de la richesse de la thématique.

Ces travaux m'ont également permis de me former concrètement au travail d'enquêtes, d'analyse et de synthèse. De découvrir des logiques d'acteur, de me confronter aux interrogations, espoir et doutes des agriculteurs. S'il ne fut pas au départ toujours évident de comprendre toutes les subtilités de ce vaste et passionnant sujet qu'est la transmission, et de répondre parfaitement à la commande, ce travail reste néanmoins extrêmement enrichissant et me conforte dans l'envie de poursuivre dans cette thématique, et de contribuer un peu plus à son développement.

Conclusion

Ainsi donc cette étude a permis de démontrer que la transmission des fermes biologiques du Nord-Pas-de-Calais présente les mêmes caractéristiques que la transmission conventionnelle en région, à savoir des freins fonciers, économiques et humains. Néanmoins elle est marquée par une volonté globalement plus forte de pérenniser le travail d'une vie entière, renforcée notamment par l'effort demandé pour la conversion à l'agriculture biologique. Il semblerait également que la thématique soit plus facile à aborder chez ce public, déjà confronté à sortir du modèle traditionnel. L'enjeu aujourd'hui est de canaliser cette volonté, en mobilisant tous les acteurs du monde agricole, pour changer le regard porté sur la transmission, développer des outils novateurs qui permettront de mieux accompagner les cédants dans leur transmission et prendre en compte les particularités de chaque situation, de permettre à la génération future de pouvoir s'installer, et plus généralement de préserver les emplois agricoles, une économie rurale dynamique, et une agriculture durable.

Références bibliographiques

- AGENCE BIO** Brève Histoire de la Bio [en ligne] (consulté en juillet 2015)
<http://www.agencebio.org/breve-histoire-de-la-bio>
- AGRESTE** Recensement Agricole 2010 [en ligne] (consulté en juillet 2015)
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations-964/publications-ra-2010-713/>
- AGRESTE** *Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013*, Agreste Primeur, numéro 325, juin 2015
- A. BARTHEZ** *Installation « hors du cadre familial » et relation d'adoption*. In: *Économie rurale*. N°253, 1999. Emploi agricole, emploi rural. Continuités, ruptures, innovations. pp. 15-20.
- E. BATOT** *La transmission des Fermes biologiques en Alsace : comment accompagner la fin de carrière des agriculteurs ?* Opaba et Terre de Liens Alsace, 2014
- A. BAYSSE-LAINÉ** *La transmission en Picardie des exploitations conduites en agriculture biologique*, Copasol, 2013
- A. BELLEIL**, *Le foncier agricole : contexte et opportunités pour le développement de l'Agriculture Biologique*, ABioDoc, décembre 2013
- BIOLAIT SAS**, *Dossier Transmission des Exploitations*, La Voix Biolactée, n°77, 32p., juillet 2014
- CNASEA**, *Le devenir des agriculteurs installés Hors du cadre familial. Le renouvellement des générations agricoles bientôt assuré par des citoyens ?*, Limoge, CNASEA - MSA, 10 p., 2004
- CEDAPAS**, *Histoires de transmissions, témoignages de paysans*, 45p, 2013
- M. DEGLAIRE, A. GROS, S. FOURDIN**, *Installation-Transmission dans les élevages laitiers du Nord-Pas-de-Calais : illustrations de 7 trajectoires*, Institut de l'Élevage, 15p., 2015
- J. DUMONT**, *Plan Régional de l'Agriculture Durable Nord-Pas-de-Calais*, Préfecture Nord-Pas-de-Calais, Plan d'action, 124p., octobre 2012
- GABNOR**, *Rapport d'activité 2014*, 24p, 2014
- JA-MRJC**, *Création d'activité par les entrepreneurs hors cadre familial : besoins spécifiques, leviers d'action et complémentarité des dispositifs d'accompagnement*, 70 p., 2013
- J.P. JESSENNE** *Le pouvoir des fermiers en Artois (1770-1848)*, Annales E.S.C., numéro 3, p. 702-734, 1983
- S. LARRIERE, M. POILLION**, *Le livret blanc de la transmission et de la création en agriculture en Nord Pas de Calais*, Conseil Régional Nord-Pas de Calais, juin 2012
- MAEVEAU**, *Évaluation intégrée des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées pesticides à enjeu « qualité des eaux »*, F. Zahm, Ch. Kephaliacos, F. Vernier, IRSTEA / LEREPS / INRA / CRA Poitou-Charentes, 2014
- S. PINAUD**, *Accès à la terre et reproduction de la profession agricole*, note de synthèse, p22, 2015
- E. POULTEAU**, *Des idées pour transmettre sa ferme*, FADEAR, 58p, janvier 2014
- Terre de Liens NPDC**, *Le rôle des collectivités dans l'accès au foncier agricole*, mai 2011
- K. VIOLLIN**, *Le manuel de l'Agriculture Paysanne*, FADEAR, 138p. septembre 2013

Table des figures

- Figure 1 : Répartition du territoire à l'échelle régionale et nationale
- Figure 2 : Répartition des productions du Nord-Pas-de-Calais
- Figure 3 : Otex* à l'échelle communale de la région Nord-Pas-de-Calais
- Figure 4 : Otex par petite région agricole du Nord-Pas-de-Calais
- Figure 5 : Evolution des surfaces agricoles utilisées en fermage entre 2000 et 2010
- Figure 6 : Le processus de transmission
- Figure 7 : Pyramide des âges des chefs d'exploitation au Nord-Pas de Calais
- Figure 8 : Statuts des actifs
- Figure 10 : Chiffre et dynamique des exploitations et surfaces bio
- Figure 11 : Classement régionaux selon les chiffres de la bio
- Figure 12: Influence des convictions sur les choix de transmission

Annexes

- Annexe 1 : Planning prévisionnel et réel
- Annexe 2 : Echantillonnage
- Annexe 3 : Trames d'enquête
- Annexe 4 : Format type d'un compte rendu
- Annexe 5 : Tableau d'analyse quantitative
- Annexe 6 : Tableaux d'analyse qualitative
- Annexe 7 : Cartographie
- Annexe 8 : Tableau de mise en relation des objectifs de transmission et de la trajectoire
- Annexe 9 : Transmission du Favril

Annexe 1 : Planning Prévisionnel et Réel

	Avril				Mai				Juin				Juillet				Aout				Septembre			
Biblio																								
Temps en structure indiv																								
Préparation des enquêtes																								
Prise de rendez vous																								
Entretien avec les agriculteurs																								
Analyse des entretiens																								
Entretien organisme professionnel																								
Synthèse / Rédaction écrit																								
Préparation de la soutenance																								
Soutenance orale																								
Point d'avancement groupe																								

[illegible]

Annexe 2 : Echantillonnage

	NPDC (2014)		Listing (Pop 1)		Objectif	Effectué (Pop 3)		Différence	Avancement
Avesnes sur helpe	73	25%	23	30%	7	9	38%	2	129%
Cambrai	16	5%	2	3%	2	0	0%	-2	0%
Valenciennes	16	5%	2	3%	1	1	4%	0	100%
Douai	9	3%	2	3%	1	1	4%	0	100%
Lille	33	11%	6	8%	3	2	8%	-1	67%
Lens	5	2%	1	1%	1	1	4%	0	100%
Arras	34	11%	10	13%	3	3	13%	0	100%
Bethune	19	6%	8	11%	2	1	4%	-1	50%
Dunkerque	26	9%	5	7%	3	1	4%	-2	33%
Saint Omer	11	4%	6	8%	1	0	0%	-1	0%
Montreuil	36	12%	7	9%	4	4	17%	0	100%
Calais	4	2%	3	4%	1	1	4%	0	100%
Boulogne	14	5%	1	1%	1	0	0%	-1	0%
Total	296	100%	77	100%	30	24	100%	-6	80%

	NPDC (2014)		Listing (Pop 1)		Objectif	Effectué (Pop 3)		Différence	Avancement
Maraichage	95	32%	17	22%	9	6	25%	-3	67%
Polyculture / Légumes de plein champ	55	19%	21	27%	6	6	25%	0	100%
Prod. Vég. Spécialisée / Arboriculture	39	13%	9	12%	4	2	8%	-2	50%
Bovin lait	66	22%	20	26%	7	8	33%	1	114%
Poule pond.	16	5%	2	3%	1	1	4%	0	100%
Caprin	4	1%	2	3%	1	0	0%	-1	0%
Bovin viande	15	5%	5	6%	1	1	4%	0	100%
Autres	6	2%	1	1%	1	0	0%	-1	100%
Total	296	100%	77	100%	30	24	100%	6	80%

NPDC (2011)	
78	30%
53	20%
29	10%
69	26%
18	7%
3	1%
8	3%
6	3%
264	100%

Rq : La colonne listing n'est qu'à titre indicative et n'a pas servie au calcul de l'échantillon. Les deux tableaux sont indépendants entre eux.

Annexe 3 : Trames d'enquête

N°1 : Entretiens semi-directifs avec les futurs cédants

Au préalable : compléter avec les informations déjà connues et/ou collectées par téléphone (les vérifier avec le cédant lors de l'entretien !)

Présenter l'enquêteur, la problématique de l'étude et ses finalités. Assurer l'anonymat, la confidentialité des informations, et le droit d'y accéder sur demande. Demander l'autorisation d'enregistrer.

Carte d'identité de l'agriculteur et de l'exploitation

Nom :

Âge :

Ville :

Historique de l'exploitation :

Statut et qualité des actifs :

SAU :

Main d'œuvre :

Situation familiale :

Pluriactivité ? Revenu extérieur ?

Production (bio ? effectif ?)

Transformation ? Commercialisation ?

Accueil ?

Réseau ? (CUMA, etc)

→ **Comprendre la ferme dans sa globalité**

Historique

- Du cédant

Quand et comment s'est-il lui-même installé ? Dans quel cadre ? Difficultés ? Facilités ?

- De sa ferme

Comment a-t-elle évoluée ?(choix d'évolution) Quand ? Pourquoi ? Quels systèmes de production ?

Quel attachement a le cédant à sa ferme ?

→ **L'historique du cédant sur sa ferme conditionne-t-elle la transmission de l'exploitation ?**

Motivation bio

Date de conversion ?

Élément déclencheur ?

Est-ce que passer en bio a changé ses pratiques ?

Regrets d'être passé en bio ? Pourquoi ? Le conseillera-t-il ?

Quels sont selon lui les avantages et inconvénients du bio ?

Si des productions sont en conventionnelles :

- Pourquoi ne pas être en bio pour ces productions ?

→ **Quels sont ses convictions face à la bio ? Cela joue-t-il sur sa transmission ? Y a-t-il un rapport entre la mixité et la transmission ?**

Foncier

- Mode de faire-valoir (fermage ou propriété) :

Combien de surface en propriété ? fermage ? convention pluriannuelle (ex : ONF) ?

*Quelles conséquences ? Combien de propriétaires et quel statut (collectivité, entreprise, particulier,...) ?
Relation ?*

- Organisation du parcellaire

Est-il morcelé ? Eloigné ? Quelles sont les conséquences ?

- Qualité des sols

Comment estime-t-il la qualité de ses sols ? Est-il possible de changer leur utilisation si on le voulait ? (adaptable à d'autres productions ?)

- Pression foncière (urbanisation, voisinage,...)

Y a-t-il déjà eu des propositions de rachat ?

Est-ce que les surfaces sont pérennes ? Y'a-t-il des risques de perte de surface ? (baux précaires, risque d'urbanisation,...)

→ Comprendre le contexte foncier. Peut-il être un frein à la transmission ? Influence-t-il les choix du cédant ?

Batiments (à coupler avec une visite)

- Bâtiments agricoles

Sont-ils en bon état et fonctionnels ? Y a-t-il des travaux à faire ?

Possibilité d'adaptation pour un changement d'orientation ?

Location ou propriété ?

- Maison d'habitation

Où se situe-t-elle ? Location ou propriété ?

Est-il envisageable de la céder ? Quelle valeur sentimentale a-t-elle pour le cédant ?

→ Les bâtiments peuvent-ils être un frein à la transmission ?

Perception du fonctionnement de la ferme

- Main d'œuvre

Est-elle suffisante pour les travaux réalisés ? Ou y aurait-il du travail pour une personne de plus ? un pluriactif ?...

- Vivabilité

Y a-t-il un sentiment de surcharge ? (D'après lui, le volume de travail et sa pénibilité sont-ils compatibles avec une vie sociale satisfaisante ?)

- Viabilité

Les rendements sont-ils satisfaisants ? Les produits correctement valorisés ?

Est-ce que l'exploitation permet de tirer un revenu convenable ? (EBE, annuités s'ils sont évoqués)

La ferme connaît-elle des problèmes financiers ?

- Transmissibilité

« Pensez-vous que votre ferme est transmissible ?

Et si demain vous étiez votre propre repreneur, qu'est-ce que vous en penseriez ? Considérez-vous que votre ferme est économiquement viable et vivable ? »

Quelles améliorations faudrait-il réaliser ?

Est-il possible d'améliorer les conditions de travail ? Les performances techniques ?

Pourrait-on diversifier l'exploitation (ajout d'atelier, changement de production,...)?

→ Comprendre le fonctionnement de la ferme. Quelle perception le cédant en a-t-il ? Est-elle (selon lui) transmissible ?

Réflexion sur la transmission

- L'échéance

A-t-il une idée du nombre d'année qu'il lui reste avant la retraite ? Quand pense-t-il arrêter de travailler sur la ferme ? Qu'envisage-t-il de faire ensuite ?

S'est-il déjà renseigné sur les démarches pour la transmission ?

→ **Le délai influence-t-il les choix de transmission du cédant ? A-t-il la volonté de transmettre ?**

- Début de la réflexion

Quand avez-vous commencé à réfléchir à la transmission de votre ferme ?

Quel a été le déclic ?

→ **Quel est l'élément déclencheur de la réflexion ?**

- Etape actuelle de la réflexion/transmission (ressenti) :

Comment le paysan voit-il l'avenir de sa ferme ?

Quels sont les grands objectifs de sa transmission (maintien de l'intégrité de la ferme, du mode de production, objectifs financiers,...) ?

→ **comprendre la perception qu'a le cédant de sa ferme et de sa transmission. Quels sont ses critères de transmission ?**

- Valeur de la ferme

La valeur de l'exploitation a-t-elle été estimée ? Comment ? Avec qui ? Tensions ? Questionnements ?

→ **Quelle valeur le cédant donne à sa ferme ? (patrimoniale, économique...)**

Est-ce que le prix (de l'outil de travail, de la reprise des baux, etc...) peut être un frein à la transmission ?

- Processus de transmission

Comment imagine-t-il la transmission (agrandissement, installation, tilage, transmission de savoirs,...) ?

Quelles difficultés pense-t-il rencontrer / rencontre-t-il ?

Comment pense-il transmettre (concrètement) : le foncier, le cheptel, les outils, les baux, le bâti,... Séparément ou à une seule personne ?

→ **comprendre le projet/la réflexion du cédant et ses choix de transmission**

- Marge de négociation

Y'a-t-il des possibilités de concession (sur le prix, le projet, ...) ?

- Le bio dans sa transmission

Rester en bio est-ce important ? Plus important que ses autres objectifs ? Pourquoi ?

Pense-t-il qu'être en bio est un atout pour sa transmission ? Un frein ? Pourquoi ?

→ **La bio est-il un critère prioritaire dans la transmission ? Sinon, qu'est-ce qui passe au-dessus ?**

Quels sont vos questionnements à l'heure actuelle concernant la transmission ?

Le repreneur

- Identification

Le repreneur est-il déjà identifié ?

Si oui

o *comment sont-ils rentrés en contact ? Dans quel cadre ? Pourquoi l'avoir choisi (lui) ?*

Si non

o *par quels moyens le cherche-t-il ?*

o serait-il possible qu'un membre de la famille reprenne la ferme ? Pourquoi ?

- Autres propositions

Le paysan a-t-il déjà eu des(ou d'autres) propositions de reprise ou de rachat ?(porteur de projet, voisin, collectivité...)

Si oui

o par qui ? pour quel projet ?

o pourquoi ne les a-t-il pas retenus / pourquoi ça n'a pas fonctionné ?

- Critères

Quels sont pour lui les critères d'un « bon repreneur » ?

Est-ce envisageable d'avoir plusieurs repreneurs (collectif, morcellement de ferme,...) ?

Est-il ouvert à des projets différents du sien ? A des repreneurs non-issus du milieu agricole ?

→ **Comprendre les démarches du cédant déjà entreprises, ses choix et ses projets de transmission**

Contexte social

- Situation familiale :

Le paysan a-t-il parlé de sa transmission à sa famille ?

Si oui

o Qu'en pensent-ils ?

Comment estime-t-il la situation (tension, soutien,...) ?

→ **La situation familiale influe-t-elle sur les choix de transmission ?**

- Pression sociale

En a-t-il parlé à d'autres personnes ? (voisins, autres agriculteurs, élus...)

Si oui

o Que lui ont-ils dit ?

o Est-ce que cela a généré des tensions/soulevé des problèmes/révéle des soutiens ?

Quelle est la perception de ses voisins concernant son départ ? Leur comportement a-t-il changé ?

→ **En quoi l'environnement social influence les choix de transmission ?**

- Structure d'accompagnement

S'est-il fait accompagner dans sa réflexion ?

Si oui

o Par qui ? Pourquoi ? Qu'est-ce que ça lui a apporté ?

« Sur quels (autres) points aimeriez-vous être accompagné ? »

→ **Quels sont les besoins en terme d'accompagnement ?**

- Transmission dans son entourage

Combien d'agriculteurs y a-t-il dans le village ?

Certains d'entre eux sont-ils concernés par la transmission ? Comment ça se passe pour eux ?

Y'a-t-il des agriculteurs qui se sont installés récemment ? Comment cela s'est-il passé ?

Y a-t-il de la coopération entre agriculteurs ?

→ **Comprendre le contexte social, et la vision de l'agriculteur face à la transmission de ses voisins**

- Collectivités

Est-ce que la commune soutient le secteur agricole (actions ? dialogue ?...) ?

Quelles sont les volontés des collectivités ? Joue-t-elle un rôle dans sa transmission

→ **Quel est le rôle des collectivités dans la transmission ?**

N°2 : Entretiens semi-directifs avec les agriculteurs ayant cédé

Au préalable : compléter avec les informations déjà connues et/ou collectées par téléphone (les vérifier avec le cédant lors de l'entretien !)

Présenter l'enquêteur, la problématique de l'étude et ses finalités. Assurer l'anonymat, la confidentialité des informations, et le droit d'y accéder sur demande. Demander l'autorisation d'enregistrer.

Carte d'identité de l'agriculteur et de l'exploitation

Nom :

Prénom :

Coordonnées :

Localisation de la ferme :

Date de transmission :

Historique

- Du cédant

Quand et comment s'est-il lui-même installé ? Dans quel cadre ? Difficultés ? Facilités ?

- De sa ferme

Comment a-t-elle évoluée ? (choix d'évolution) Quand ? Pourquoi ? Quels systèmes de production ?

Quel attachement avait le cédant à sa ferme ?

→ **L'historique du cédant sur sa ferme conditionne-t-elle la transmission de l'exploitation ?**

→ Portrait de la ferme juste avant transmission

Pouvez-vous me décrire votre exploitation telle qu'elle était dans les années précédant la transmission ? Que faisiez-vous ?

SAU :

Main d'oeuvre :

Pluriactivité ? Revenu extérieur ?

Productions (bio ? effectif ?)

Transformation ? Commercialisation ?

Accueil ?

Réseau ? (CUMA, etc)

→ **Comprendre la ferme dans sa globalité au moment de sa transmission**

Motivation bio

Date de conversion ?

Élément déclencheur ?

Est-ce que passer en bio avait changé ses pratiques ?

Regrets d'être passé en bio ? Pourquoi ? Le conseillerait-il ?

Quels sont selon lui les avantages et inconvénients du bio ?

Si des productions étaient en conventionnel :

- Pourquoi ne pas avoir été en bio pour ces productions ?

→ **Quels sont ses convictions face à la bio ? Cela joue-t-il sur sa transmission ? Y a-t-il un rapport entre la mixité et la transmission ?**

Foncier :

- Mode de faire-valoir (fermage ou propriété) :

*Combien de surface en propriété ? fermage ? convention pluriannuelle (ex ONF) ?
Quelles conséquences ? Combien de propriétaires et quel statut (collectivité, entreprise, particulier,...) ?
Relation ?*

- Organisation du parcellaire

Etait-il morcelé ? Eloigné ? Quelles en étaient les conséquences ?

- Environnement proche

Est-ce qu'un zonage ou un élément de l'environnement (route, point de captage...) a posé problème ? Si oui comment avez-vous fait face à cette difficulté ?

- Pression foncière (urbanisation, voisinage,...)

Aviez-vous eu d'autres propositions de reprise ? Pourquoi ne pas les avoir retenues ?

→ Comprendre le contexte foncier. Peut-il être un frein à la transmission ? Influence-t-il les choix du cédant

Bâtiments :

- Bâtiments agricoles

*Etaient-ils en bon état et fonctionnels ? Des travaux ont-ils été nécessaires ?
Location ou propriété ?*

- Maison d'habitation

Où habitait le paysan au moment de la transmission ? Location ou propriété ? Si la maison d'habitation était située sur la ferme, comment cela s'est-il passé ?

→ Les bâtiments peuvent-ils être un frein à la transmission ?

Perception du paysan

Pensait-il que sa ferme était transmissible en l'état ? Ou a-t-il changé des choses pour préparer la transmission ?

→ La ferme aujourd'hui, après la transmission

Quelles évolutions ont été réalisées par le repreneur ? Qu'en pense le cédant ? Entretien-il de bonne relation avec ?

Est-il toujours impliqué dans l'exploitation ? Si oui, comment ?

Début de la réflexion et transmission effective :

Quand a-t-il commencé à réfléchir à la transmission ? Quel a été le déclic ?

Quels sont ses objectifs de transmission ? (maintien de l'intégrité de la ferme ? Du mode de production ?

Objectifs financiers ? Transfert de savoirs ?...) Ces objectifs ont-ils été atteints ?

Quelles conditions avait-il posé ? Y a-t-il eu concession ?

→ Comprendre la réflexion du cédant.

Réseau de dialogue autour du projet de transmission :

- Situation familiale

Quand et comment a-t-il parlé de la transmission à sa famille ? Qu'en pensaient-ils ? S'il y avait des enfants, comment a-t-il géré les questions d'héritage ?

- Pression social

En a-t-il parlé à d'autres personnes ? (voisins, autres agriculteurs, élus...)

Si oui

o Que lui ont-ils dit ?
o Est-ce que cela a généré des tensions/soulevé des problèmes/révéle des soutiens ?
Quelle a été la perception de ses voisins concernant son départ ? Leur comportement a-t-il changé ?

- Structure d'accompagnement
S'est-il fait accompagner dans sa réflexion ?
Si oui

o Par qui ? Pourquoi ? Qu'est-ce que ça lui a apporté ?
Estime-t-il avoir manqué d'accompagnement ?

- Collectivité
Est-ce que les collectivités ont joué un rôle dans sa transmission ? Si oui, lequel ?

→ **En quoi l'environnement social a influencé sa transmission ?**

Modalités de la transmission :

- Le repreneur
Comment l'a-t-il rencontré ? Comment cela s'est-il passé ? A-t-il rencontré beaucoup de candidats ? Si oui, pourquoi ne pas les avoir retenus ? Quels étaient ses critères concernant le repreneur ?

- Transmission
Concrètement comme cela s'est passé ?
Vente, location... Pourquoi ?
Comment cela s'est passé avec les propriétaires des parcelles ? Quel rôle ont-ils joué ?
Comment la valeur de l'exploitation a-t-elle été estimée ? Avec qui ? Tensions ? Questionnements ?
Avait-il des craintes ?

- Statut
Le statut a-t-il changé ? Pourquoi ? Forme sociétaire ? Quel statut avait le repreneur pendant le tuilage ? (s'il y a eu)

→ **Comprendre la démarche du paysan pour transmettre sa ferme**

- Le bio dans sa transmission
Rester en bio/convertir l'exploitation en bio au moment de la transmission, était-ce important ? Plus important que ses autres objectifs ? Pourquoi ?
Quel a été l'élément déclencheur de la conversion ? Date de la conversion ? Mixte ? Si oui pourquoi ?
Être en bio a-t-il été un atout pour sa transmission ? Un frein ? Pourquoi ?

→ **La bio est-il un critère prioritaire dans la transmission ? Sinon, pourquoi ?**

Recul sur la démarche :

« Si c'était à refaire, comment vous y prendriez-vous ? Que feriez-vous en plus ou ne feriez-vous pas ? Pourquoi ? »

- Difficultés rencontrées
Quelles ont été les difficultés ? Qu'est-ce qui a facilité ses démarches et choix ?
A-t-il des regrets ? Des choses dont il est fier ?

« Que diriez-vous à un agriculteur qui souhaite transmettre sa ferme ? »

→ **Comment le cédant a-t-il vécu cette transmission ? Quel bilan en fait-il ?**

N°2 : Entretiens téléphoniques

Durée : environ 20min

Présentation du stage, finalités, structures et questions/formules d'usage

- d'accord pour aborder sa transmission et répondre aux questions ?

- *pour ceux qui ont déjà cédés*, les infos à récupérer sont : à qui (nom, cadre, rencontrés comment) ? Quand ? En bio (oui, non pourquoi) ? Principales difficultés rencontrées ? Regrets ?

- *pour les actifs* : réfléchit ou pas du tout (et pourquoi) ? Objectifs de transmission ? Repreneur identifié (profil) ? Tuilage commencé ? Difficultés ? Démarche auprès de structures ? Serait-il prêt à rencontrer des porteurs de projet ? que pense-t-il d'un repreneur HCF ? D'un repreneur qui ne veut pas pérenniser le bio ?

- conversion bio (date et motivation rapide), mixte (si oui pourquoi) ?

- SAU et mode de faire valoir

- intéressé pour recevoir de la documentation sur le sujet ?

Remerciement

Annexe 4 : Format type d'un compte rendu

Compte rendu d'entretien (n°)

« [catégorie] »

- Date de rencontre :
- Rencontre réalisée par :
- Personnes présentes :
- Déroulement et condition de la rencontre :

Système d'exploitation avant cession

Année de naissance du chef d'exploitation :

Année de son installation :

Statut juridique :

Arrondissement :

Main d'œuvre et qualité des actifs (salariés, associés,...) :

Productions :

SAU :

Mode de faire valoir :

Transformation/Savoir-faire particuliers :

Mode de commercialisation :

Historique/contexte :

Année de la cession :

Engagement sur la bio :

Conversion :

Motivation :

Mixte :

Avantages :

Inconvénients :

Regrets :

Le repreneur :

Synthèse

Thèmes	Points forts	Points faibles	Questionnements / Commentaires
Historique			
Foncier			
Bâtiments			
État de la réflexion			
Le repreneur			
Contexte social			

Démarches réalisées / Organismes contactés : *(par l'agriculteur à propos de sa transmission. Comment cela s'est passé ?, difficultés rencontrées ?...)*

Volonté du paysan concernant sa transmission : *(profil du repreneur, maintien d'une production, de l'AB, prix,...)*

L'après-transmission : *(lieu de vie, implication dans la ferme,...)*

Interrogations / Regrets du cédant :

Quels auraient pu être les freins à la transmission de cette ferme ? Qu'est-ce qui a été un atout ?

Autres

Annexe 5 : Tableau d’analyse quantitative

Cédant					Caractéristiques exploitations							Bio												Transmission		FREINS		
N°	Installation	Année naiss.	Actif	Type de transmission	Statut	Productions	Arrond.	SAU	Dont propri.	MO	Estimation	Conversion	Economique	Technique	Autonomie	Clientèle	santé / qualité de vie	qualité des produits	Ø prod phyto	opp syst intens'	Ethique	Mixité	Conviction	Repreneur	Objectif principal	Foncier	garde la maison	Ancrage social
12	CF. CA	1961	actif hors agri	Progressive	Indiv	Bovins Lait	A.-sur-Helpe	90	?	2,7	reprenabilité	1997		x	x					x	x	Non	Très forte	HCF	ferme + bio	x	non	x
14	HCF. CA	1933	retraité	collective	?	Bovins Lait	Valenciennes	50	?	2,5	reprenabilité	1970					x	x	x	x	Non	Très forte	CF	installer	pas un pb	oui	x	
15	HCF. CA	1952	retraité	collective	Indiv	Mar.	Douai	7,5	2	1,5	cession de terres	2008	x	x		x			x	x	x	Oui	Modérée	HCF	installer	pas un pb	oui	pb
16	?	?	retraité	Progressive	Indiv	Arbo. Poly. El.	Montreuil	47	2	2	expert	1998				x			x		Non	Forte	CF			non		
10	HCF. HCA	1956	retraité	Progressive	Indiv	Mar.	A.-sur-Helpe	5,5	?	2	?	1997							x	x	x	Non	Très forte	HCF	installer	x	non	x
20	?	?	retraité	progressive	?	Bovins lait	A.-sur-Helpe	55	?	1,5	?	1988			x					x		Non	Forte	CF		pas un pb	non	
6	CF. CA	1955	retraité	Non T. choisie	Indiv	Bovins lait	A.-sur-Helpe	45	6	1	non	2011	x							x		Non	Non	agd			oui	
13	?	1951	retraité	Non T. choisie	?	Bovins lait	A.-sur-Helpe	72	30	1,5	non	2002	x									Non	Non	agd	financier		oui	
8	?	1959	actif	collective	?	Poly.	Arras	52	10	1,9	cession de terres	2006			x						x	Non	Modérée	HCF	installer	maitrise la moitié	oui et non	x
0	HCF. CA	1953	actif	Progressive	EARL	Poly.	Bethune	30	7	6	reprenabilité	2008		x									Forte	HCF	ferme	x	oui	x
5	CF. CA	1959	actif	Progressive	Indiv	Bovins Lait	Avesne A.-sur-Helpe	37	2,5	3	pas fait	2009	x						x			Non	Modérée	CF	ferme	x	oui risque pb	pb
7	?	1960	actif	collective	Indiv	Mar.	Dunkerque	5	4,8	2	?	2006					x			x		Non		Ent.	installer	pas un pb		
22	HCF. HCA	1957	actif	NSP	Indiv	Mar.	Calais	10	0	1,1	s'interroge	2010						x	x			Non	Modérée	HCF	installer	pas un pb	oui risque pb	
1	CF. CA	1957	actif	NSP	Indiv	Bovins Lait	A.-sur-Helpe	35	?	2	?	2010										Non	Très forte	?	ferme	x	oui risque pb	pb
3	CF. CA forcé	1960	actif	NSP	Indiv	Poly.	Lens	50	18	2,5	pas fait	2008						x	x			Oui	Modérée	?(HCF)	ferme	x	non	x
9	?	1960	actif	NSP	Indiv	Poly.	Montreuil	26	1,5	1	pas fait	1990									x	Non	Forte	?	installer	possible		pb
11	HCF. HCA	1957	actif	NSP	Indiv	Prod. Végé spé	Lille	5	1	1	pas fait	2000							x		x	Non	Très forte	?(HCF)	ferme	x		pb
17	?	1956	actif	NSP	Indiv	Poules P	Montreuil	4	4	2	pas fait	2001	x									Non et oui	Non	?	ferme	pas un pb		
19	CF.CA forcé	1960	actif	NSP	Indiv	Bovins Lait	A.-sur-Helpe	40	?	2	expert	2010						x	x			Non	Modérée	?(HCF)	ferme	pas un pb		
21	?	1957	actif	NSP	EARL	Polyculture	Arras	64	?	8,5	pas fait	1998							x			Non	Non	?				
23	HCF. CA	1949	retraité	NSP	Indiv	Bovins Viande	A.-sur-Helpe	17	12	2	pas fait	1998										Non	Modérée	?(HCF)	installer	pas un pb		
2	CF. CA	?	retraité	NSP	Asso	Maraîchage	Lille	2	?	1	?							x		x		Non		Asso	installer	pas un pb		
4	HCF. HCA ?	1951	actif	Progressive	Indiv	Mar.	Arras	5,5	1	1	expert	2015					x		x		x	Non	Très forte	HCF	bio	x	ne l'a pas	pb
18	CF. CA	1959	actif	NSP	EARL	Poly.	Montreuil	97	18	1	part de société	2012		x			x	x	x			Oui	Modérée	CF	ferme			

moy : 1956
60 ans

moy : 35,5

moy : 7,7

moy : 2,2

Légende :

... Bio ayant cédé en bio ... Bio ayant cédé à l’agrandissement et conventionnel ... Bio n’ayant pas encore cédé avec repreneur ... Bio n’ayant pas encore cédé sans repreneur ... Conventionnel vers biologique (ayant ou allant céder)

Annexe 6 : Analyse qualitative

Transmission

Transmission en général

importance	La transmission « c'est de l'intérêt national » « 3 millions de ferme de 250/300ha (...) je suis contre ce principe là, ça fait mourir la petite agriculture »
Envie	« Mon envie c'est de transmettre ma ferme » « J'espère pouvoir installer quelqu'un » « j'espère pouvoir ne pas démembrer » « mon souhait était que mon exploitation reste une exploitation » « ça n'ira pas à l'agrandissement », « si ça m'arrive je change de région » car ça serait « un déchirement » Depuis 5 ans transmettre « ça nous trottait dans la tête » « tout fait pour installer un jeune »
arguments	« il y a des jeunes prêts à s'installer ». « Ca fait un moment que j'essaye de céder une partie de mon exploitation, car nous avec la moitié on en a largement assez pour vivre » « choix de transmettre pour créer de l'emploi » « 10ha t'as la possibilité de 3 emplois » « Ça fait mal au cœur de voir disparaître les petites fermes » « On veut faire croire que le développement passe par l'agrandissement » « pourquoi ne pas accepter la fin d'une ferme ? » « Accepter que personne ne reprenne c'est accepter la défaite » « Une exploitation comme ça en maraichage, avec une bonne clientèle, y a un potentiel important donc je me suis toujours dit qu'étant donné que mes enfants ont pris une autre direction, je me suis toujours dit que c'était dommage de ne pas en faire profiter quelqu'un qui avait envie de faire ce métier. Si j'aurais pas eu d'autres solutions y aurait bien fallu l'accepter, mais ça aurait été du gâchis » « je suis contre les fusions »
interrogations doutes	« C'est bien de se projeter quand on a un avenir dégagé pas quand on a la tête dans le guidon » « Jusque-là on a pas fait de réflexion sur ce domaine-là [la transmission] » « On s'interroge, qu'est-ce qu'il est possible de faire ? » « c'est le grand point d'interrogation » « La question c'est : comment fait-on pour choisir ? »
ferme transmissible	« y a du potentiel » « Si j'étais seul c'est le genre de ferme que je reprendrais ». « Tout ce que je peux vendre c'est du potentiel »

	« le risque dans 12 ou 15 ans (...) c'est qu'elle ne corresponde plus à l'installation d'un jeune (...) et sur le plan agricole, pour moi j'avais fait le tour » « il faut que j'essaye de céder tant qu'elle est en bon fonctionnement » « pour transmettre correctement mon exploitation, faut que l'exploitation pour bien faire soit rentable et un outil à peu près en bon état » « le mec qui reprend ici, je peux lui garantir qu'il va bouffer pendant 2 ans, mais pas plus ». « j'ai tout fait pour qu'elle soit transmissible ».
Ferme vs bio	« sur une surface comme ça tu peux installer combien de maraicher ? » « l'important c'est qu'il y ait une activité » « je veux pas qu'il arrache les haies », « ce qui m'importe c'est le bocage »
propriétaires	« Quand on a la moitié en propriété, c'est plus facile » « pour l'instant on en a pas parlé aux propriétaires, je suis pas prêt à transmettre » « j'aurais peut-être pas réussi à transmettre, c'est-à-dire essayer plusieurs tentatives pour transmettre mon exploitation si j'avais pas eu une bonne relation avec mes propriétaires ». « Si je prends ma retraite, la mairie reprend les terres direct. Ils rêvent de reprendre pour construire un lotissement. Y'a déjà un parc : suffit d'enlever quelques arbres... ».
transmission et finances	« je ne compte pas sur ma transmission pour m'enrichir » « la réussite de transmettre financièrement était secondaire pour nous par rapport au fait de transmettre une exploitation entière, viable et en bio. Et à un jeune ! Et qu'il y ait un couple qui vive sur place. Une vraie exploitation ».
Défaitiste	impossible jeune reprenne en entier « ça fait un capital aussi »
Conseil	« Pour que la transmission se passe bien, il faut que toute la carrière se soit bien passée » « Si tu files ton outil, il sera jamais comme tu voulais qu'il soit »
Transmission progressive	« La transmission progressive on en entend pas parler », il y a un problème de « désinformation » « J'aurais fait une transmission souple », « je pense que ce qui est dur c'est d'arrêter brutalement ».
Conditions	« la transmission doit pas me mettre dans la galère et changer mon travail »
Anticipation	« On a toujours maintenu l'exploitation comme si elle n'allait jamais s'arrêter » « Je réfléchissais déjà avant » « je me disais je vais pas attendre le dernier moment » « je me demandais comment allait se faire la transmission si j'avais pas d'enfant pour reprendre »
Exemples	« mon cousin a tout fait pour installer un jeune » « c'est des personnes comme ça [transmission bio réussie] qui encourage à partir dans la bio et la réflexion »

« La transmission, c'est ton outil, c'est comme si tu prêtes ta voiture quoi ».
« Il y a une part de risque ».

Pro conv / agd vers agd « la logique des choses »
« il est en conventionnel mais c'est encore une structure raisonnée, sinon j'y aurais pas remis »

Transmettre en bio

« Je ne pense pas qu'il y ait vraiment des spécificités [parle de la transmission] liées à la bio en soi, c'est-à-dire qu'une ferme en bio est une entreprise, et qu'elle soit bio ou pas bio, si elle n'est pas viable économiquement lors de sa cession, ça pose problème. Le principal frein c'est la viabilité de l'exploitation, si elle est transmise entièrement, et pour faire vivre quelqu'un sur l'entité de l'exploitation. Donc pour nous c'était le cas. »

Perennité bio « Je souhaite que ça reste bio quand je prendrais ma retraite »
« ça serait plus en bio, c'est clair »
« [si pas bio] ça me ferait chier »
« L'idéal c'est que ça reste en bio »
« céder en bio ça serait logique »
« je préférerais que ça reste en bio ».
« Je voudrais que l'exploitation continue en bio »
« le seul critère c'est que mes terres restent bio »
repasser en conventionnel « on aurait dit non »
« Si j'avais trouvé quelqu'un en grande culture [comprendre pour l'agrandissement] mais en bio, ça m'aurait pas posé trop de problème, mais par contre cédé en conventionnel... je sais pas... j'étais pas prêt... j'aurais clôturé, fait une prairie permanente, j'aurais fait de la location d'animaux ou un truc comme ça... Mais nan repasser en traditionnel je crois que j'aurais pas... J'aurais trouvé des solutions autres... Pour préserver tout ce que j'avais fait...»

Arguments « Tu passes pas ton temps à convertir pour remettre en conventionnel »
« Ca m'embetterait [retour en conventionnel] vu l'effort financier des organismes pour remettre en bio la région »
« ça aurait été malheureux de mettre tous ses terrains là en fumée [en conv] »
« actuellement je pense qu'au niveau du contexte économique c'est mieux [de s'installer] en bio »
« Repasser en conventionnel, c'est une régression »

Enfant conventionnel Fille pas bio ? « On n'aurait pas pu l'empêcher [rire] mais ça nous aurait pas fait plaisir c'est sur [rire]. Parce qu'ils sont quand même reconnaissants, ils voient quand même que c'est dans ce sens-là qu'il faut travailler quoi... Faut pas empoisonner les gens hein ! »
Si sa fille avait décidé de reprendre en conventionnel « je l'aurais alerté », « les petites fermes ont du mal à lutter contre l'agriculture industrielle ».
Enfants pas en bio ? « Aucune crainte, je sais que ça se fera pas. Ils sont trop prêts de la nature »

« je pense que c'était parce que j'étais en bio qu'il est revenu »

Après transmission vécue

Positif	« C'est une vaste aventure humaine » « je crois que j'ai eu beaucoup d'avantages ». « On a cédé à deux jeunes quoi si on veut. Pour nous c'était intéressant parce qu'ils continuent la bio, et ils font tous les deux du lait », « Ca correspondait vraiment [à nos valeurs] ». « Des regrets non pas spécialement », c'est « un confort intellectuel car on se dit que notre ferme vaut quelque chose puisqu'elle a été désirée ». « Telle qu'elle s'est faite j'ai rien à redire » « Chaque transmission est différente », « c'est à chaque cédant et repreneur d'être imaginatifs ». « On l'a bien vécu ». « Il faut avoir le sens que la reprise soit durable, ne pas mettre le repreneur dans une situation difficile »
Dur mais ne regrette pas	La transmission « a été compliquée quand même ». « Ca a été difficile » « pour moi ça a été dur » « j'ai été humilié » « clash » « C'est pas parfait, j'aurais préféré une meilleure transmission en elle-même, sinon je suis comblé » Regret « Mmh non... M'enfin j'ai tout fait à la fin, j'en ai pas profité » « C'était dur » mais il ne regrette pas.
Regret	« Si j'avais su il aurait jamais eu, c'est une autre mentalité, ils[les jeunes] croient que tout leur ai permis et ils sont pas honnêtes. Si vous remettez à l'agrandissement, ça va tout seul. Avant de signer pour la MSA, pour les baux vous dites « bon bah tu payes ». Un jeune non, faut qu'il est tout en main, pour que la banque soit disant débloque l'argent, mais la banque ne vous débloque pas l'argent à vous, elle le débloque à lui, et s'y veut pas tout vous payer y vous paye pas tout. Ah si vous saviez comment au Crédit Agricole y a l'armure qui a tremblé ce jour-là... C'est un marché malhonnête, parce qu'on fait un contrat entre moi, le jeune et le crédit agricole. Mais le crédit agricole il se fait pas chier, il vous verse pas l'argent, il verse au jeune, et quand vous entendez un jeune qui vous dit « bah de toute façon les DPU je vais pas te les payer parce qu'on va m'en donner » mais là ça fait plus le même compte hein. Ah bah oui c'est des mentalités comme ça maintenant ! Je lui remettais pas toute ma ferme, mais si j'avais su j'y aurais rien donné»
« Pour l'avenir, la balle est dans son camp » Regrette que « les retraités peuvent pas garder plus de parcelles »	

Autre

« L'agriculture va dans le mur, ça j'en suis convaincu, beaucoup plus qu'il y a 5 ans » notamment par son industrialisation.

Les collectivités « elles m'ont pas soutenues parce que on leur ai rien demandé »

« un verbe très important dans notre métier c'est le mot coopérer »

« on était euphorique », puis revenus sur leur parole « car c'était trop »

« Pourquoi être paysan ? Pour pas être commandé »

« On veut détruire le petit ».

« Au niveau de la déclaration [PAC] c'est très compliqué car le schéma n'est pas du tout adapté au maraichage (...) culture sous abri ils savent pas ce que c'est, y a plein de termes qui ne s'adaptent pas à notre situation, même eux le reconnaissent »
 « On aurait pu penser qu'avec la nouvelle PAC il y aurait eu plutôt une tendance favorable aux petites exploitations, voir biologique (...) on est tombé de haut »
 « A mon installation on vivait avec le salaire de ma femme ».
 « l'enseignement agricole n'est pas assez critique (...) il n'y a pas suffisamment de prise de recul par rapport aux techniques ».
 « C'est quand même la terre le plus important, si tu la rends invalide, c'est plus grave qu'un tracteur qui tombe en panne ».
 Ferme « c'est le fruit de ta vie ».

Repreneur

- HCF** « On ne sait jamais peut-être qu'elle voudra reprendre la ferme » petite fille de 10 mois
 « ça m'embêterait (...) je sais pas, voir des étrangers venir ici, tout ça... (...) ça nous embêterait, on n'aurait pas le choix »
 « Je n'ai pas d'enfant qui souhaitent s'installer alors... »
 « pas d'apriori au contraire c'est enrichissant », « une famille de cœur »
 « j'ai pas le sens de la propriété exacerbé ».
 « C'est pas grave, du moment qu'il veut faire des poules ! » mais location, car vendre « à un étranger je sais pas » « Quand on a des terres on aime bien que ça reste en famille »
 « on aurait plus spéculé »
 « [acquiescement] ça aurait pas été la même chose hein » mais « Bah y aurait bien fallu hein. Si c'était quelqu'un qui faisait du bio. »
 « Si ça avait été un étranger ça aurait pas été pareil »
 « La famille c'est une priorité »
 HCA « la société doit revenir à la ruralité » mais pas CF « une déception quand même »
 « ça me pose pas de problème », « il vaut mieux un jeune pas du milieu qui sait pas travailler mais motivé qu'un diplômé qui veut apprendre à travailler à tout le monde »
 HCA mais formé ? « c'est plus difficile » « maraichage y a pas de soucis » Un HCA en élevage « j'y crois pas ».
- Une fille, non issue du milieu agricole, était également venue le voir pour reprendre sa ferme en entier. « J'ai hésité », « ça me faisait peur ». Elle avait les moyens de reprendre, mais il était inquiet car toute seule « elle a du mérite » mais elle ne s'en serait pas sortie. Ou bien « faut qu'elle tombe avec un agriculteur ».
- HCA** « les citadins »
 « c'est important dans cette société d'intégrer des gens qui ne sont pas du milieu »
 « On a eu des gens qui sont venus [s'installer dans le village], du Pas de Calais, d'encore plus loin... Ils ont rien fait de bons et comme disait le pauvre gars Hervé qui est décédé, il m'a dit « tu sais R., tous ceux qui venaient de loin, bah c'est tout ce qu'on veut plus dans le coin » qui dit, et c'est p'tet bien vrai ! Et puis y en a assez des agriculteurs dans le coin. On sait celui qui sait travailler, celui qui... »
 « Elle m'a dit « Ils m'ont pas laissé prouver ce que je savais faire » et cette phrase je l'ai longtemps retournée dans ma tête ».
- Agriculteurs HCA** « Quand ils voient un mec de la ville qui cherche des terres, ils pensent qu'il veut faire

	<i>du business »</i> <i>« il faut se faire respecter »</i>
Collectif	<i>« [Installer plusieurs personnes] ça serait l'idéal »</i> <i>« une communauté agricole »</i> <i>« Ouais... Ouais... Les projets Terre de Liens tout ça ouais je vois... Ouais je sais pas. [pourquoi ?] Franchement je sais pas... Pourquoi pas... Mais ça me fait un peu peur... Je sais pas... Ca fait fouillis ».</i> <i>« en couple ils sont plus motivés »</i> <i>« pourquoi pas mais faut vraiment réfléchir au truc », « il faut réussir à sortir un salaire, c'est important ».</i>
Bio	<i>Le bio est « un critère important »</i> <i>« je ne veux rien imposer [à son repreneur] (...) du moment que c'est propre et bio moi ça me va »</i> <i>il est très important qu'ils ne voient pas la bio « comme simplement une plus-value sur la vente du produit »</i> <i>veut « quelqu'un qui change rien au cadre [paysage], qui massacre pas tout, qui garde le bio »</i> <i>Du « labourage » ou « planter du maïs, c'est non ».</i> <i>« respectueux de la nature (...) même s'il met le paquet sur la table ».</i>
Qualités	<i>« le sérieux »</i> <i>« C'est un métier qu'on peut pas faire si on est pas passionné et motivé »</i>
Autonomie	<i>« de l'autonomie décisionnelle, une grande qualité »</i> <i>« assisté non »</i> <i>« Il faut que ça tourne, si je vois tout ça mort derrière ça me plairait pas »</i>
Formation	<i>« pas besoin de faire polytechnique pour ça »</i> <i>« Ce qui me fait le plus peur c'est quelqu'un bourré de diplôme qui veut tout changer »</i> <i>« qu'il sache gérer son domaine »</i>
Entente c/r	<i>« Faire confiance »</i> <i>« des fois il y a des petites enguelades quand même... Nan quand il décide quelque chose on le fait, et puis... ça marche bien, hein ? »</i> <i>« Je vais aider et soutenir L. »</i> <i>« faut qu'il y ait le feeling entre nous, qu'il travaille avec des convictions »</i> <i>« il faut que le courant il passe »</i>
La demande	<i>« Le maraichage malgré tout en bio c'est certainement là où il y a le plus d'évolution niveau installation (...) il doit y avoir plus de demande que d'offre (...) et y avoir des extérieurs. C'est d'ailleurs certainement la seule possibilité pour quelqu'un d'extérieur de pouvoir s'installer »</i> <i>« je connais des jeunes [qui veulent s'installer] »</i>

	« Il n'y a personne qui est venu pour reprendre bio ». « Oh non je cherche pas moi, celui qui veut il vient et le commerce est plus facile ». N'était pas contre une reprise totale « ils savent que j'étais en fin de carrière, celui qui était intéressé il pouvait venir ». « J'avais un doute que ça intéresse toujours quelqu'un » « Avant ça me tracassait un peu » Aujourd'hui « on croule sous la demande », « j'ai été vraiment surpris ». « comme il y a beaucoup de gens qui ont des micros projets j'arriverais toujours à trouver... » « Un repreneur je peux en trouver un. Mais je ne sais pas comment sera demain ».
Projets	« [projets nouveaux] oh bah ouais ! Faut évoluer ! » « les projets farfelus [ex yourte, productions plantes aromatiques, etc] j'ai pas donné suite ». « Laitier[en bovin] non trop petit » « peut-être poule, ou pourquoi pas caprin avec transfo, ou autre », « ou maraichage, c'est pas impossible », « mettre des serres c'est faisable » « mais faut gérer ».
Interrogations	« La question c'est : comment fait-on pour choisir ? » « Il y a des jeunes qui ont envie de reprendre ? » « Les outils sont à risque. On est dans un monde de service, plus de production. Qui va investir dans des outils à risque ? »
Problème	« barrière des générations » « Ils nous voient en fin de vie ». « Ils nous voient pas comme nous on se voit » « Ils ont pas la culture politique et syndical ». « Nan les jeunes faut qu'ils apprennent à vivre hein » « tous ceux qui sont venu [jusqu'ici] pour essayer ça s'est soldé par un échec » « s'approprier l'un l'autre, c'est compliqué »
tuilage	« apport mutuel » « en travaillant sur la ferme il s'intègre » « il travaillait totalement différemment de moi, en terme de rigueur, etc un peu le contraire de nous. Le principal c'est que ça fonctionne (...) mais ça a quand même clashé très vite, et donc [à cause d'un énième différent, cette fois parce que le repreneur a marché sur le foin des vaches, ce qui a déplu au cédant] il est parti il a claqué la porte et il a dit « je reviendrais » et... Mais on était tellement avancé dans les affaires que j'ai pas pu reculer ! » « a évité de gâcher 3 vies [le garçon, son père (qui voulait s'installer avec) et la caution] »
	« on ne peut pas tout avoir » « Je suis en pourparlers très avancé avec R. une association de réinsertion, on est en train de discuter, mais c'est probablement eux qui me succéderont » « Au moins ça resterait bio puis en plus j'aurais la satisfaction si c'est une entreprise de réinsertion c'est encore mieux ».
	« Si tu reprends il faut que tu aies un avantage » je leur ai « d'abord donné de très bonnes têtes » « Le but c'est qu'ils réussissent ». « Nous on est des facilitateurs [dans le sens on facilite leur insertion/installation] » A été sollicité par un HCF connu pour transmettre « moi je pensais pas arrêter ». « Il a vu que ça marchait » « c'est rare pour un jeune, il préfère passer à la main que le pulvé »

Finance

Voisins	« Oh la la les violons que j'ai entendu ! » « on est un peu marginalisé ici » « ils comprennent pas » « je suis une cible ici (...) ils attendent avec espoir »
Pas de porte	« il y a l'amélioration, la conversion bio... » « Je ne sais pas » « il faut qu'elle puisse vivre » « une arrière fumure de 3000€/ha pour l'aider » et terrain à bâtir « au prix vénal du notaire » « Je n'ai pas demandé de dessous de table, d'arrières fumures, d'argent pour le lait... Car je n'ai rien payé de tout ça moi »
Estimation	« Je préférerais honnêtement vraiment vendre mon exploitation correctement, et j'estime qu'on l'a vendu correctement, mais qu'on soit sûr qu'elle vive » « Je voulais transmettre une exploitation donc il fallait que le prix de la reprise corresponde à ce que l'exploitation était capable de rembourser » « on l'a estimé raisonnablement ». « Il y a eu une petite divergence sur l'estimation avec l'expert en bâtiment, mais on a trouvé un terrain d'entente » « Quand on a fait l'estimation du matériel je me disais « ça fait élevé, pourvue qu'elle y arrive ! » » « Y a quand même eu un intermédiaire, qui m'a mis les chiffres sur les papiers pour voir si ça correspondait, mais c'est moi qui décidait » « les deux étaient contents »
Cadre familial	« Quand on a fait le partage, elle a eu les vaches pour son salaire [d'aide familial] » une « donation-partage » « une société camouflée ». Le fils était payé avec la moitié du tank « on s'arrangeait comme ça en famille », « c'était un peu déguisé comme installation ». « Il a eu les vaches pour rien ». « Quand tu remets à tes enfants, les sous ça n'a pas d'importance »
Société	« Je lui cède des parts, pas des surfaces, ça simplifie les choses (...) mais il va quand même y avoir des baux à son nom ».
Frein foncier	« je pense même pas que ce sera un frein parce que celui qui veut reprendre... en plus en bio c'est des petites surfaces. Quand je pense aux gros exploitants qui doivent reprendre des centaines d'hectares... »
Financier vs bio	« Si le prêt équivaut au montant du fermage y a pas de problème ». « On sait qu'on a un capital, on ne va pas le brader simplement pour qu'il soit bio » même si « y a pas que le prix ». « S'ils avaient des prix plus bas que le marché c'est sûr que... [non] »

mes parents « ils m'en veulent à mort, j'ai bradé le bien familial » « Ça a été très très problématique »

« Chacun sait que louer c'est donner »

Il voudrait que son fils garde la propriété de ses terres, « un patrimoine ».

« Quand je m'arrêterai, c'est dans les statuts de l'association, l'exploitation reviendra à quelqu'un qui est passé par là [par l'espace test]. On lui fera un prix pour que ce soit faisable »

Après transmission

« Ca dépend où c'est qu'il [le repreneur] habiterait, parce que nous on reste ici »
« pas envie de rester ici »
Garder la maison « bah oui » , « un point négatif »

Maison d'habitation

« la maison est trop grande pour nous deux de toute façon »

J'ai vendu la maison avec « comment voulez-vous transmettre sinon ?! »
« ça fait 60 ans que je suis ici vous rendez pas compte [...] je pourrais pas vivre ailleurs ».

« Ce qui est certain c'est que je serais pas resté ici [si HCF] »
« c'est important de laisser sa maison »

Projets

« Il y a un temps pour tout »
« profiter de la vie ! »

« la vieillesse c'est l'absence de projet. Il y a des vieux à 30 ans »

Travail

« j'ai eu du mal à quitter la profession »
« de la torture de pas travailler »
ne se voit tout simplement pas arrêter « Je me ferais chier ! ».
a gardé un peu « pour s'amuser » car il « faut s'occuper »

Coup de main

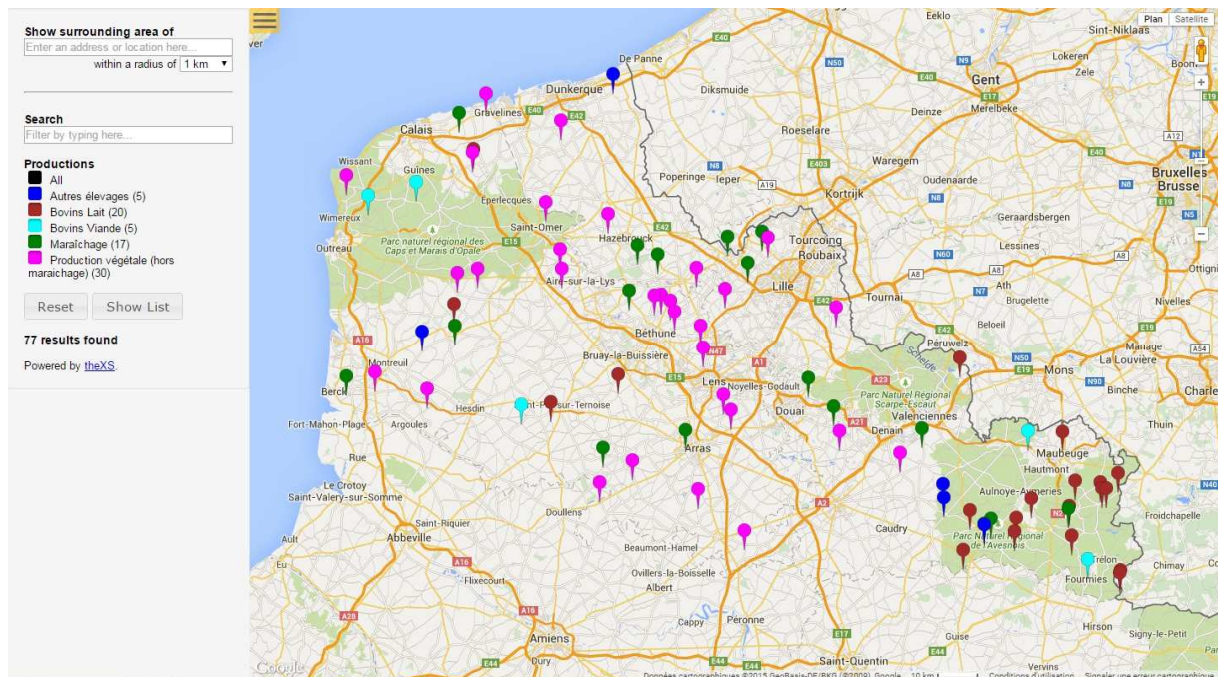
donne un coup de main « ça passe mon temps »
« quand il me demande (...) où quand je vois qu'il a besoin », « je ne fais pas ce que j'estime qui doit être fait », « je vais pas voir les bêtes »

« Première année j'allais dans mes pâtures j'allais dans mes champs, maintenant j'y vais plus quoi »
« Moi j'ai 82 ans, je vais plus à la ferme maintenant »
« j'ai assez pour vivre jusqu'à la fin »

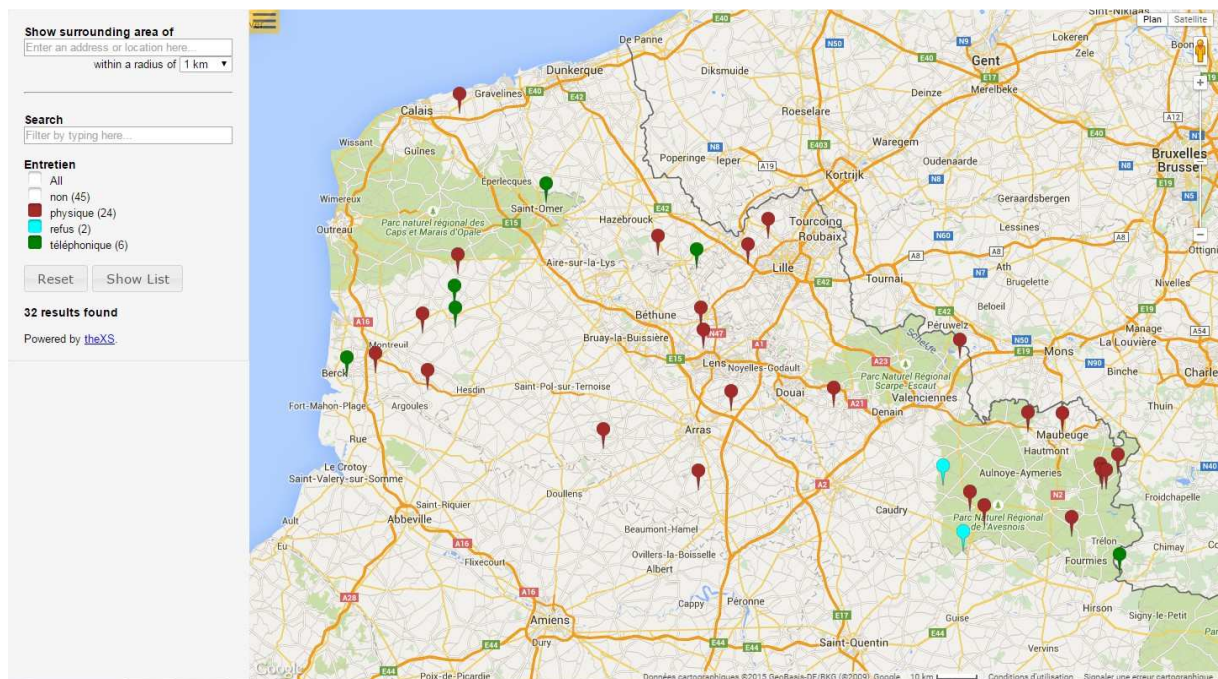
Structures

« Terre de Liens ça [ma ferme] ne les intéresse pas »
Sans les structures (Tdl, Safer, Conseil Régional) « ça n'aurait pas été possible ».
« La Safer ne joue pas le jeu non plus »
« la SAFER je l'ai un peu envoyé balader, la transmission c'est notre affaire à nous ».

Annexe 7 : Cartographie



Localisation des cédants de la population 1 par production



Localisation des cédants contactés

Annexe 8 : Tableau de mise en relation des objectifs de transmission et de la trajectoire

Cédant	Pérenniser la ferme	Pérenniser le bio	Permettre l'installation	Autres	Cadre	Trajectoire	Bio pérennisée ?
0	x	x	x		HCF	En train de transmettre en entier	Oui
1	x	x			?	En réflexion	Très probable
2		x	x		HCF	En réflexion	Très probable
3	x	x	x		HCF	En réflexion	Très probable
4		x	x		HCF	En train de transmettre en entier	Oui
5	x				CF	En voie de transmettre en entier	Oui
6				x	/	Cédé à l'agrandissement	Non
7		x	x		HCF	En voie de transmettre la moitié	Oui
8		x	x		HCF	En voie de transmettre la moitié	Oui
9		x	x		?	En réflexion	Très probable
10	x	x	x		HCF	Transmis en entier	Oui
11	x	x			HCF	En réflexion	Probable
12	x	x	x		HCF	Transmis en entier	Oui
13				x	/	Cédé à l'agrandissement	Non
14			x		CF	Permis 2 installations	Oui
15			x		HCF	Permis 2 installations	Oui
16	x	x	x		CF	Transmis en entier	Oui
17	x			x		En réflexion	Incertitude
18	x		x		CF	En train de convertir une partie pour installer son fils	Oui
19	x	x	x		HCF	En réflexion	Très probable
20	x	x	x		CF	Transmis en entier	Oui
21	x				?	En réflexion	Incertitude
22		x	x		HCF	En voie de transmettre la moitié	Oui
23		x	x		HCF	En réflexion	Probable

Annexe 9 : Transmission du Favril

Flyer dans la version papier du rapport, à retrouver ici : <http://www.terreliens.org/ferme-du-favril>

Résumé

La transmission est un domaine prioritaire pour assurer la pérennité des emplois agricoles, d'une agriculture saine et de proximité, et d'un tissu rural dynamique. L'agriculture biologique en plein développement, est aujourd'hui également confrontée au renouvellement des générations sur ses fermes. Ainsi Terre de Liens NPDC, le Cedapas et le Gabnor, œuvrant pour une agriculture durable et alternative au modèle dominant, se sont mobilisés afin de mieux comprendre le processus de la transmission des fermes biologiques en Nord-Pas-de-Calais. Cette étude comportant une phase bibliographique couplée à une enquête auprès d'agriculteurs de plus de 55 ans, permet de mettre en avant les freins économiques et humains auxquels ils sont confrontés. Certains sont de leur ressort, d'autres ne dépendent pas d'eux, mais une volonté de transmettre, de l'anticipation, et un accompagnement adapté peuvent permettre de les surmonter. La mobilisation de tous les acteurs sera néanmoins nécessaire.

Mots clés

Transmission – Agriculture Biologique – Nord-Pas-de-Calais – Etat des lieux

Abstract

Transference is a priority main to secure farmwork, healthy and closeness agricultural with a go-ahead rural area. The developing organic farming is also today confronted with the problem of generation renewal on those farms. So Terre de Liens NPDC, Cedapas and Gabnor working for an alternative and durable farming had summon up together to perfect the knowledge of the transference's process for the Nord-Pas-de-Calais organic's farms. This study includes a bibliography and a survey of farmers over 55 years old, and is able to point out the economical and human's brakes they are confronted with. Some of them are from themselves but other doesn't. However a will of transmission, anticipative's actions and an appropriate management would be able to overcome. The mobilization of the all partners will yet be necessary.

Key words

Transference – Organic farming – Nord-Pas-de-Calais – State of play

Pour citer cet ouvrage : STELLA, Mathilde, 2015. *La transmission des fermes biologiques du Nord Pas de Calais : atouts, freins et perspectives*. Rapport de stage, Licence professionnelle « Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux », Montpellier SupAgro. 32p.]

Montpellier SupAgro, Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques de Montpellier, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02. <http://www.supagro.fr>